

ROYAT



Samedi 23 juin 2007

Inauguration

Rovatonie



La tête dans les étoiles, une résidence de standing est née. Star parmi les stars, nid d'aigle en plein centre de Royat, proche du casino, des thermes et de Royatonic, l'ancien hôtel "Castel Parc", hôtel de charme et de prestige, s'est métamorphosé.



Construit à la "Belle Époque" dans les années 1890, il est le symbole de cette architecture de caractère héritière du Second Empire avec ses fastes, ses fêtes et son thermalisme mondain. Il s'agit bien d'une architecture d'apparat, ambiance "grand siècle". Ses frontons sculptés, ses décors luxuriants, ses tourelles d'angle lui confèrent un attrait exceptionnel.

Encore fallait-il lancer le challenge de sa rénovation !

La société AIP, son animateur, C. Guivarch, promoteur immobilier à Clermont-Ferrand, ont cru dans ce projet ambitieux mené de concert avec la Banque Populaire.

Encore fallait-il trouver les architectes capables de redonner vie à cet ensemble pour le transformer en résidence conviviale et confortable répondant aux normes actuelles tant dans l'acoustique,

le thermique que dans l'accès aux handicapés !

L'expérience, le talent de C. Serin de Castro et de B. Salmont, architectes DPLG à Orcines et Chamalières, ont été déterminants pour les faire piloter ce projet d'envergure.

Il s'agissait bien d'un travail complexe de réhabilitation de l'ancien pour le mettre en adéquation avec une utilisation contemporaine.

Il fallait des images de synthèse et la mise en trois dimensions pour concevoir et optimiser les volumes et les espaces habitables, diminuer les places perdues et favoriser à la fois le nombre de pièces, la fonctionnalité et la

possibilité de personnaliser la décoration et l'aménagement intérieurs.

Le coût d'acquisition se situe à partir de 3 100 € le m². L'achat d'un appartement bénéficie de frais de notaire réduits à 2,5 % au lieu de 7,5 % car vous achetez du neuf.

11 appartements de 80 m² à 110 m² commercialisés en "plateau" ou en "duplex" pour ceux qui sont en quête d'originalité.





Bertrand SALAÏONT,
architecte

Le Castel Parc



*"La VIE DE CHÂTEAU en CENTRE-VILLE,
c'est votre appartement à concevoir
sur mesure" explique C. Guivare'h*

Cette formule est difficilement trouvable dans les immeubles en rénovation. Pour les "plateaux", une distribution modulable des pièces en respectant les contraintes techniques et en favorisant la vue panoramique.

L'aménagement global de l'immeuble permet une cohabitation harmonieuse des occupants qui préservera l'intimité et le caractère privatif tant recherchés.

Le "Castel Parc" fait partie d'un projet urbanistique à moyen et long termes qui illustre bien les possibilités de synergie entre les communes et les initiatives privées. Cette coopération se révèle notamment dans le domaine du parking et du stationnement.

Le "Castel Parc" bénéficiera de garages privés pour chaque appartement, situés sous l'immeuble.

De plus, un projet d'aménagement de 50 places de parking permettra de doubler la capacité actuelle. Cette étude est en cours avec la Ville de Chamalières. Un partenariat avec des professionnels de proximité, désireux de bénéficier de cette opportunité, en assurera le financement. Royat, par ses transformations, attire des activités économiques nouvelles. Le centre thermoludique, un hôtel 4 étoiles, l'arrivée de nouveaux commerces de proximité en sont l'expression. Leur présence viendra renforcer le thermalisme traditionnel. Le casino, des tables gourmandes, des transports en commun efficaces consolident une activité en quête de rajeunissement.



Cette confiance dans le progrès et l'amélioration du cadre de vie par un immobilier en phase avec son temps doivent inciter les acquéreurs potentiels à ne pas attendre pour profiter des prix accessibles en accord avec le marché, les prestations offertes et l'originalité du site.



COMMERCIALISATION
0810 63 12 00
AIP PROMOTION
28 bis, avenue Julien
63000 Clermont-Ferrand
www.aip-conseil.com

Horaires de la mairie...

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Samedi (permanence état civil uniquement) de 9 h à 12 h

Téléphones utiles...

- Accueil mairie, 04 73 29 50 80
- Centre communal d'action sociale (CCAS), 04 73 29 50 83
- Permanence assistante du Conseil général, 04 73 35 64 94
- Services techniques, 04 73 35 73 17
- Police municipale, 04 73 29 50 80
- Restaurant scolaire, 04 73 35 93 84
- Centre de loisirs sans hébergement, 04 73 29 50 81

Adresses Internet...

- E-mail : mairie@royat.fr
- Site Internet : <http://www.royat.fr>

Le maire**Jean-Pierre Bara reçoit...**

Sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès de la directrice générale des Services
Tél. 04 73 29 50 86

Permanences des adjoints et conseillers en charge de délégation...

- Du lundi au vendredi : Albert Mathevet (Affaires générales et thermales), Françoise Gendeaud-Campo (Affaires sociales et scolaires), Bernard Gominard (Urbanisme, cadre de vie), Georges Mignot (Travaux), Claudie Cyprien (Communication)
- Le vendredi : Dominique Mage (Animations, associations culturelles), Martine Angot (Petite Enfance)
- Le samedi : Paul Pourrat (Finances, questions juridiques), Daniel Romaneix (Affaires économiques, sécurité), Nadine Aldeguer (Transport, associations sportives)

Prendre rendez-vous en téléphonant au 04 73 29 50 80.

Ce numéro de *Royat Contact* est le dernier rédigé par notre équipe municipale en dehors d'informations qui pourraient être diffusées pour les associations, élections municipales de mars 2008 obligent.

Il est donc temps, au nom de mon équipe, d'effectuer un très rapide bilan des 12 années de mandat.

LE BOURG ANCIEN

Comme promis, nous l'avons totalement rénové, la dernière tranche étant prévue pour l'hiver 2007-2008 ; ainsi, tous les réseaux auront été refaits et enterrés, le macadam rénové. La rue Nationale est en cours de réfection. Nous avons créé ou agrandi nombre de parkings.

LE SOCIAL

Comme nous l'avons annoncé, un effort particulier a été réalisé vers les jeunes ; nous avons réalisé puis décidé l'agrandissement de la crèche parentale, nous avons créé une véritable halte garderie et lancé avec la commune d'Orcines un réseau d'assistantes maternelles.

> Côté sport, nous avons entièrement refait l'intérieur du stade du Breuil, construit un tennis couvert, créé un skate-park et reconstruit un terrain de basket extérieur.

> Côté écoles : nous avons entièrement rénové dès 1996 les extérieurs des bâtiments et mis sur l'informatique pour tous à l'école, nous sommes en train de créer sur Charade des bâtiments pour le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) et avons créé une petite navette pour les enfants du quartier Montchalament.

> Pour les adultes et anciens, nous avons créé un point emploi, et avec la commune de Chamalières, nous avons constitué un groupe de travail afin d'aboutir à la création d'un syndicat infirmier de soins à domicile. Ce dossier a pour le moment été rejeté par le Conseil général et la DDASS. Nous espérons qu'il aboutira prochainement.

> Charade : cette partie de la commune avait été un peu délaissée par mes prédécesseurs, nous avons donc mis le paquet comme on dit : rachat du Diam's pour éliminer les nuisances ; création d'un réseau d'eaux usées ; réfection du réseau d'eau potable avec création d'un nouveau château d'eau plus haut afin de redonner la pression d'eau nécessaire ; rénovation de l'ensemble des voies et place du village ; aménagement du carrefour pour le rendre moins dangereux ; les lignes électriques et le réseau téléphonique ont été enterrés ; le réseau de distribution de gaz créé. Il fait vraiment bon vivre à Charade.

L'ENVIRONNEMENT

Nous avons sauvé la vallée de la Tiretaine vouée aux promoteurs en agrandissant le parc thermal et créant un pont pour franchir la Tiretaine. Notre projet de zone de protection du patrimoine architectural, urbanistique et paysager (ZPPAUP) couvrant toute la commune sera définitivement adopté en septembre, ce qui permettra à notre commune de conserver dans les années à venir tout son charme que nous ont légué les anciens.

LE PATRIMOINE

Nous avons rénové (travail de 12 ans) notre église fortifiée du XII^e siècle (les travaux de l'intérieur commencent en septembre 2007). Nous avons sauvé de la ruine le pavillon Saint-Mart transformé en musée du thermalisme de Royat ; nous avons acheté et aménagé une maison sur la place de l'Église pour la mettre à disposition de l'association qui gère le musée de Royat ; nous avons créé les 3 fontaines et nous rénovons actuellement, avec la participation du Groupe Partouche et la Fondation du Patrimoine, le théâtre du casino qui sera une pure merveille.

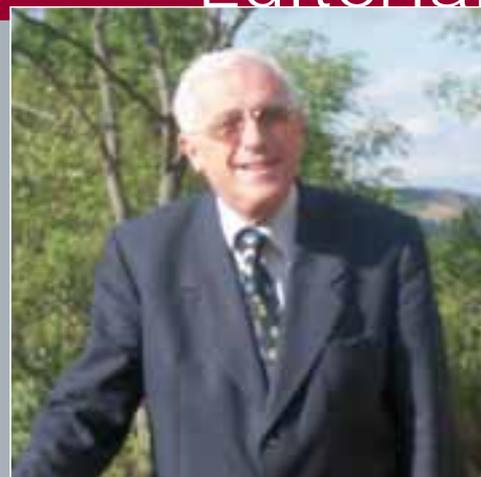
THERMALISME ET TOURISME

> Thermalisme : dès notre arrivée en 1995, nous avons engagé de gros travaux :

- Création d'un déshabilleur centralisé, ouverture vers l'avenue de Royat, création de nombreuses cabines pour le traitement du rhumatisme, création d'une petite piscine, etc. Nous avons relancé l'activité moribonde de l'Institut de recherches cardio-vasculaires qui a été pris en charge directement par la commune avec pour objectif de démontrer l'efficacité du traitement de notre établissement thermal.
- Création du centre Sirena pour le traitement de la cellulite, ce qui représente le premier effort de diversification de notre station (hors coût Sécurité sociale).

> Tourisme : la remise en état du bourg ancien, la création des fontaines, de parkings, la sauvegarde de notre patrimoine et de notre environnement en sont les premiers jalons ; mais nous avons fait plus et mieux : création d'un parcours géologique dans la vallée, création d'un centre thermoludique, ce qui a entraîné la transformation de l'ancien hôtel Richelieu en hôtel 4 étoiles et va donner un sacré coup de jeune à Royat.

Avec mon équipe, je pense avoir été fidèle à mes promesses, il fait bon et mieux vivre à Royat ; comme promis en 1995, je ne solliciterai pas un troisième mandat et l'association qui m'a soutenu sera dissoute. Il reste encore à innover, à créer ; une commune qui vit se doit d'être en perpétuelle adaptation pour répondre aux besoins de ses habitants.

**Royat Contact**

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bara
Rédaction : Claudie Cyprien
Illustration 1^{re} de couverture : Fusium
Photos : fanfare de Chapdes-Beaufort / mairie
Royatonic : DHA

Dépôt légal : 2^e trimestre 2007
fusium F11810 - Tél. 04 73 73 25 25

Royatonic, la dernière ligne droite

Le 23 juin 2007, le centre thermoludique Royatonic sera inauguré et il ouvrira ses portes au public au cours de l'été. Il deviendra le lieu incontournable de l'agglomération clermontoise pour toutes celles et tous ceux qui veulent prendre du plaisir et se détendre grâce à la magie de l'eau de source chaude à 31/32 °C.

Ce centre est le résultat d'un grand projet qu'une partie de l'équipe de la majorité connaît bien, car elle y a joué un rôle décisif avec comme point de départ la décision de diversifier l'offre thermique.

Depuis 1996, date de lancement des études de faisabilité confiées à la Caisse des dépôts et consignations puis à Thermes Experts, bien des étapes ont été franchies.

En 2000, le projet reçoit le prix de l'ingénierie touristique de l'Agence française de l'ingénierie touristique qui dépend du ministère du Tourisme.

En 2003, après un concours d'architecture, ce sont les architectes Douat, Harland et associés qui sont choisis, à l'unanimité et à bulletin secret par les 17 membres de la commission d'appel d'offres, pour concevoir ce centre.

Sept mois plus tard, le groupe Eurothermes remporte l'appel d'offres, lancé au niveau

européen par la commune et devient gestionnaire du centre. Un contrat de délégation de service public, signé pour 18 ans, prévoit un versement de loyer de 300 000 € par an.

L'année 2004 voit l'aboutissement du montage financier, le dépôt du permis de construire et la première requête en annulation du permis de construire déposée par les opposants du projet devant le tribunal administratif.

En 2005 se succèdent campagne de dénigrement, pétition, demande de référendum. Au cours du 2^e semestre, les 2 procès engagés par les opposants sont rejetés par les tribunaux de grande instance et administratif.

Le 16 septembre, le chantier est officiellement lancé par le maire Jean-Pierre Bara et Pierre-Joël Bonté, président du Conseil régional ; avec les premiers coups de pelle-

teuses en novembre, c'est la dernière étape qui s'ouvre avant la mise en exploitation.

Vingt mois de travaux placés sous la surveillance de l'OPAC au cours desquels une quinzaine de sociétés et entreprises vont grâce à leur compétence et leur énergie transformer ce projet de grande envergure en réalité.

2007, malgré les vicissitudes qui ont jalonné toutes ces années, le centre est terminé. L'inauguration des bâtiments aura lieu le 23 juin et son ouverture interviendra au cours de l'été après les essais techniques concernant le traitement de l'eau, de l'air...

C'est l'engagement, la volonté farouche de Jean-Pierre Bara, et la mobilisation de son équipe qui ont permis la réalisation de ce centre Royatonic. Un centre qui va dynamiser l'économie de Royat, un centre qui va changer le paysage de Royat, un centre qui va permettre de relever les défis de demain. ■

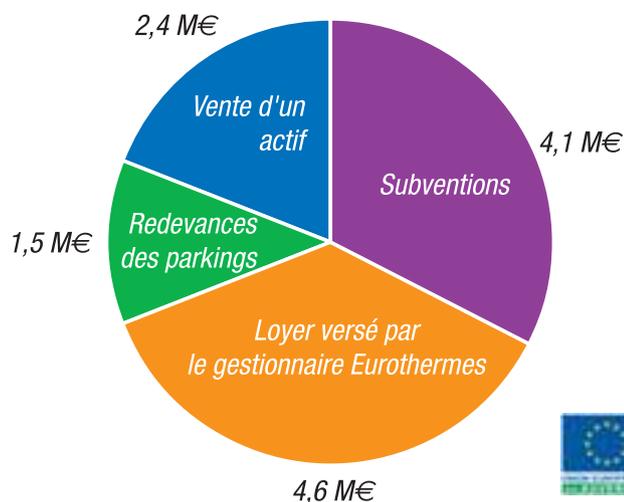
Un projet de 12,6 millions d'euros

En février 2006, le conseil municipal votait à la majorité, le bouclage du financement du Royatonic, centre et parking. Les dépenses prévisionnelles étaient chiffrées à 12,6 millions d'euros ce qui confirmait les chiffres annoncés en janvier 2005.

À l'heure où nous mettons sous presse, la phase des travaux de gros œuvre est terminée, celle des finitions intérieures et extérieures, centre et parking, est sur le point de l'être. Ces finitions représentent un coût de 6 814 055 €. Au cours de l'année 2007, un ajustement des dépenses sera évalué prenant en compte les situations de travaux, le taux de tolérance de 3 % et les révisions de prix.

Quant aux subventions restant à mobiliser en provenance de l'Europe, l'État, la Région, le Département et la DATAR, elles sont de l'ordre de 2 195 627 €, centre et parking compris (montant des subventions obtenues pour ce projet : 4 155 740 €). Au rang des ressources, il faut également ajouter le versement d'une partie du produit de la vente de l'hôtel Jeanne-d'Arc de 2 245 000 €.

Financement Royatonic adopté lors du conseil municipal de février 2006



Signature de la délégation de service public avec Jean-Claude Ébrard, président du groupe Eurothermes.

LES SUBVENTIONS

| | |
|---------------|-------------|
| FEDER : | 1 900 000 € |
| FNADT : | 765 000 € |
| RÉGION : | 760 000 € |
| DATAR : | 293 000 € |
| DÉPARTEMENT : | 436 940 € |



Le centre Royatonic va ouvrir ses portes au cours de l'été. Conçu par le cabinet chantier de Royat depuis plus de vingt-cinq ans. Il a été réalisé en vingt mois. Les contraintes du site étaient nombreuses : dénivelé du terrain important, Elles ont pourtant donné toute sa force au projet, participé à la



1. Une paroi berlinoise le long de l'avenue Rouzaud

Pour ne pas compromettre la stabilité du versant du puy Chateix, il a fallu dans un premier temps clouer le mur de l'avenue Rouzaud. Puis, au moment de creuser à l'â-pic de cette avenue, une paroi de soutènement particulièrement élaborée appelée "paroi berlinoise" a dû être mise en place, ce qui a permis la réalisation de fondations en toute sécurité.



2. Le bâtiment et les bassins construits sur pieux

160 pieux, de 60 cm à 1 m de diamètre et de 10 à 15 m de hauteur, soutiennent ce bâtiment et aussi les bassins, ce qui est assez rare. Pour assurer l'équilibre et la complète inertie des dalles des bassins, la charge de ceux-ci, variant de quelques tonnes à plus de 400 tonnes suivant la contenance, est reprise par un pilier creux, constitué de deux bassins de réserve d'une capacité de 14 m³ situé dessous et au centre du bassin intérieur.

les travaux

d'architecture DHA (Douat, Harland et associés), ce centre constitue le plus vaste sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville et la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'OPAC, de l'avenue Rouzaud, présence de la Tiretaine, du parc de la vallée, de l'ex-hôtel Richelieu. valorisation du centre et aussi impliqué des prouesses techniques.



3. Une clef de voûte pour équilibrer la charpente

La charpente en douglas lamellés-collés repose sur les parois du bassin intérieur de 30 m de diamètre. Il n'y a aucun pilier central pour soutenir les 12 fermes qui se raccordent et s'équilibrent en un point central constituant la clef de voûte.



4. Plusieurs traitements de l'eau

Les bassins seront alimentés par l'eau de la source des Grottes rouges inexploitée jusqu'à ce jour. Cette eau carbogazeuse, riche en sels minéraux, va subir plusieurs traitements : extraction du gaz carbonique, déferrisation, chloration et élimination des chlorines.

Royatonic, la campagne d'information

Octobre 2000, les Royatais et les habitants de l'agglomération clermontoise font connaissance avec le projet de création d'un centre thermoludique à Royat lors d'un point presse au cours de laquelle Jean-Pierre Bara reçoit le prix de l'Ingénierie touristique décerné par l'AFIT (Agence française de l'ingénierie touristique). Depuis cette date, la population sera régulièrement informée au moyen d'annonces dans la presse écrite, télévisuelle, sur Internet, dans le bulletin municipal ou par des visites de chantier.

1. Une maquette pour présenter le projet

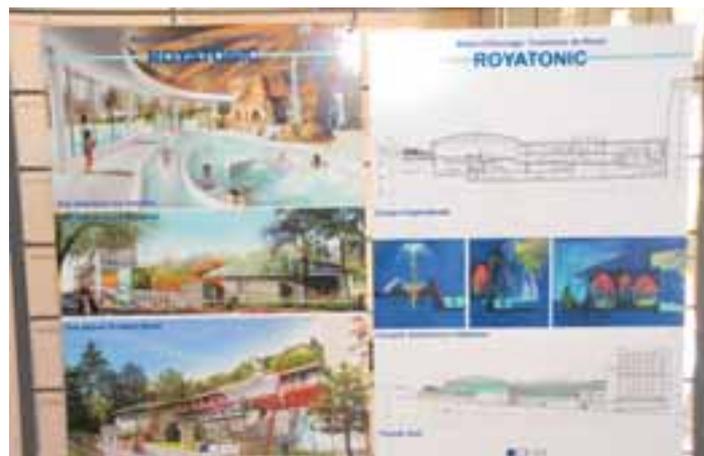
Pour accompagner le projet lors des 4^{es} Rencontres de l'Agence française de l'ingénierie touristique, une maquette en volume a été réalisée montrant le futur centre, l'hôtel 3* en projet situé entre le centre et l'hôtel Richelieu. ■



3. Une image, symbole du projet

En utilisant l'image "Façade côté place Allard" du centre thermoludique, sur les supports de papeterie – cartes de vœux, cartons de correspondance, enveloppes préimprimées de La Poste, plaquettes, bulletins municipaux –, Royat a voulu promouvoir son projet auprès de nombreux citoyens, montrer son esthétique et son intégration dans le site.

8>ROYATContact<juin 2007



2. Une exposition dans le hall de la mairie

Après la réalisation de l'avant-projet détaillé par l'architecte, une exposition composée de 2 supports présentant les plans, les coupes, les façades, l'ambiance intérieure a été aménagée dans le hall de la mairie. Faciles à transporter, ces supports ont pu ainsi être utilisés dans des manifestations extérieures.



4. Un site Internet et des vidéos

Un site Internet <http://www.royatonic.com> a été créé dès le début du chantier en novembre 2005. Avancement des travaux, données techniques, enjeux du projet sont expliqués à l'aide de cinq vidéos qui sont diffusées également à l'office de tourisme, à l'intérieur de l'établissement thermal et dans le hall d'accueil de la mairie. Des reportages sur le thermoludisme, les eaux à Royat, les atouts touristiques de la ville, l'esthétique du centre Royatonic sont également en ligne.

5. Des visites de chantier

Dès le début de la construction, à raison d'au moins une visite par semaine et par groupe de 20 personnes en moyenne, plus de 800 personnes ont pu découvrir le chantier. Auparavant, une vidéo et un diaporama photo commentés par Georges Mignot, adjoint aux Travaux et Claudie Cyprien, adjointe à la Communication, présentent les étapes essentielles du projet et les spécificités de cette construction.



PHOTOS : MAIRE

6. Des articles dans la presse

De nombreuses annonces presse ont été publiées dans les quotidiens régionaux ou spots télévisés.



7. Des débats lors des conseils municipaux

Quant aux débats municipaux, lors des conseils, des réunions des commissions des finances ou des travaux, ce projet a été évoqué, débattu, traité de nombreuses fois. À titre d'exemple, depuis 2001, 70 délibérations ont été votées lors de conseils municipaux (le rythme des conseils est de 10 par an en moyenne).



Royatonic, un moteur de développement touristique

Depuis une dizaine d'années, Jean-Pierre Bara et son équipe œuvrent pour que Royat devienne une ville de tourisme, de santé et de bien-être.

Le fondement de cette stratégie repose sur la présence de l'eau thermale, la richesse du patrimoine bâti et naturel de la ville, sa capacité d'accueil, sa proximité avec des sites touristiques comme le puy de Dôme, Vulcania, et un fort potentiel de clientèle de l'agglomération clermontoise. Dès 1995, des opérations sont lancées pour accroître les qualités d'accueil de la ville : embellissement du centre-ville, valorisation du patrimoine historique, aide à la rénovation hôtelière... D'autres initiatives permettent d'élargir l'offre et la qualité touristiques : aménagement d'un géoscope dans la vallée de la Tiretaine, d'un espace scénographié dédié au thermalisme de la Belle Époque dans le pavillon Saint-Mart...

À chaque fois, ces transformations urbaines se sont attachées à rappeler l'identité de Royat "Royat, ville d'eaux" et à réinstaller dans la ville une ambiance, une harmonie notamment par la présence de l'eau. Les projets actuels, que ce soit en termes d'animations, d'aménagement du territoire, respectent cette image et s'efforcent de créer des espaces de convivialité, de diversité, de ressourcement, de bien-être.

Le centre thermoludique Royatonic, entièrement dédié au bien-être et à la détente

grâce à l'utilisation de l'eau de source chaude, répond à ces critères. Pour le développement touristique, ce centre aura des conséquences particulièrement positives puisque toutes les études réalisées évaluent le nombre d'entrées par an, entre 160 000 et 180 000. Il sera un élément phare pour les touristes de passage attirés par les attraits de la région... les "touristes d'affaires" venant pour un congrès, un séminaire, une foire-exposition à la Grande Halle ou à Polydôme... les utilisateurs du circuit de Charade lors d'événements professionnels... les curistes et leurs accompagnants... la clientèle issue du grand bassin clermontois... Cet espace thermoludique offrira à ces visiteurs de véritables moments de plaisir grâce aux eaux bouillonnantes des jacuzzis, aux vapeurs des saunas et hammam, aux massages, aux soins esthétiques... Chaque visiteur, chaque génération pourra se ressourcer selon ses envies et trouver la formule qui lui convient.

Quant aux emplois directs générés par ce centre, ils sont estimés à 40 auxquels il faut ajouter les 30 qui seront créés pour assurer le fonctionnement du Princess Flore Hôtel, futur 4 étoiles contigu au centre et dont l'ouverture est programmée en 2008.

Cet hôtel, propriété du groupe Titel, d'une capacité de 43 chambres, pourra grâce à ses 3 salles de réunion et sa brasserie de 140 places accueillir des séminaires (voir article dans le bulletin *Royat Contact* de décembre 2006).

La forte amplitude d'ouverture de Royatonic, plus de 300 jours par an et 10 heures par jour, va créer une nouvelle dynamique, une nouvelle image qui profitera à l'hébergement, la restauration et au commerce. Ainsi, l'effet d'entraînement sera bénéfique pour toute l'économie de la ville.

Royatonic : un espace accueillant, un espace de détente, un espace de loisirs, un espace unique dans l'agglomération clermontoise, bref des atouts évidents pour les touristes. ■



PHOTO : DHA

Royatonic, l'inauguration

L'inauguration officielle du centre Royatonic par Jean-Pierre Bara aura lieu le samedi 23 juin à 9 h 30, en présence de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, Dominique Schmitt, préfet de la région Auvergne, René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général du Puy-de-Dôme, des adjoints et des conseillers municipaux.

Une inauguration en musique et en couleurs avec les fanfares de Chapdes-Beaufort, Romagnat, les harmonies de Chamalières et Royat, le groupe folklorique la Bourrée des Volcans, un spectacle d'orgues aquatiques et le festival Pyromélie (voir le programme ci-dessous).

À l'occasion de cette inauguration, le centre sera ouvert l'après-midi, à partir de 14 h et jusqu'à 19 h, pour des visites (gratuites).

La veille, le vendredi 22 juin, Jean-Pierre Bara recevra les entreprises qui ont réalisé ce centre, le personnel communal, de la régie thermique et de l'office de tourisme.

Une inauguration en musique et en couleurs

VENDREDI 22 JUIN

| | |
|---------|---|
| 17 h | Accueil des entreprises, du personnel communal, de l'établissement thermal et de l'office de tourisme |
| 22 h 30 | Festival pyromélie, feu tiré par l'Espagne de la mairie de Royat |
| 23 h 15 | Festival pyromélie, feu tiré par la Belgique dans le parc thermal |

SAMEDI 23 JUIN

| | |
|-------------|--|
| 9 h 30 | Inauguration officielle du centre, prestation de l'harmonie de Royat et lâcher de ballons |
| 10 h | Prestation de la fanfare de Chapdes-Beaufort, centre-bourg |
| 11 h | Animation folklorique de la Bourrée des Volcans, centre-bourg |
| 14 h à 19 h | Portes ouvertes à Royatonic |
| 15 h | Animation folklorique de la Bourrée des Volcans, place Allard |
| 15 h 30 | Défilé de la fanfare Chapdes-Beaufort du centre-bourg au quartier thermal |
| 16 h | Prestations de la fanfare de Chapdes-Beaufort et des harmonies de Chamalières et Royat, quartier thermal |
| 17 h 30 | Spectacle d'orgues aquatiques, place Allard |
| 20 h | Défilé de la fanfare de Romagnat, du square de Montchalament à la place Allard |
| 21 h | Prestations de la fanfare, place Allard |
| 22 h 15 | Lâcher de ballons, place Allard |
| 22 h 30 | Spectacle d'orgues aquatiques, place Allard |
| 22 h 45 | Festival pyromélie, feu tiré par la France du kiosque à musique dans la vallée de la Tiretaine |
| 23 h 30 | Festival pyromélie, feu tiré par l'Allemagne de la mairie de Royat |
| 0 h 15 | Festival pyromélie, feu tiré par le Danemark dans le parc thermal |
| 0 h 30 | Remise des coupes sur la terrasse du casino et bouquet final |



PHOTOS: MARIE / HARMONIE DE ROYAT

Pleins feux sur le parc thermal et la vallée de la Tiretaine

Chaque soir, les festivités seront suivies de 2 voire 3 feux tirés dans le cadre du Festival international de pyromélie. Cette année, ce sont l'Espagne, la Belgique, la France, l'Allemagne et le Danemark qui s'affronteront. Comme chaque année depuis 8 ans, de flamboyantes chorégraphies de fusées, chandelles crépitantes, bombes multicolores, serpentins de lumière, feux de Bengale embraseront les cieux du parc thermal et de la vallée de la Tiretaine (voir le programme ci-dessus). Les partenaires du festival : Casino de Royat, Clermont Communauté, Colas, Conseil général, Coudert, Crédit Agricole, CTE Eautonic, Dalkia, Gauthier, Léon Grosse, Lyonnaise des Eaux, Manaranche, Pyragric, Radio Nostalgie, Veolia Propreté.

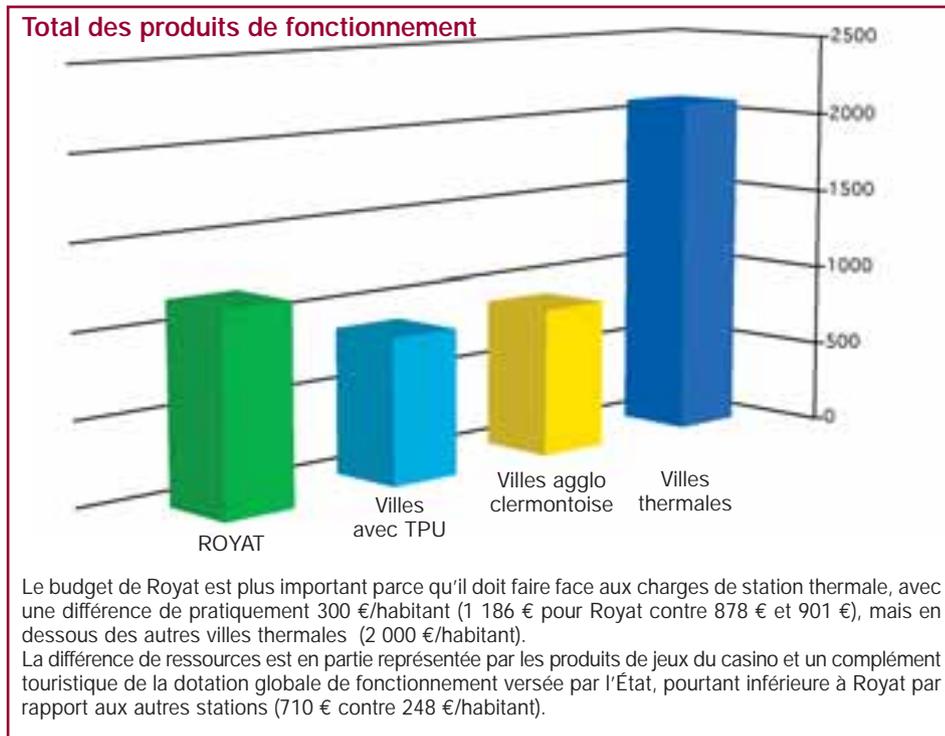
Le débat d'orientations budgétaires

Le vote du budget a eu lieu le 4 avril 2007, et le débat d'orientations budgétaires a été engagé en conseil municipal quelques jours plus tôt le 23 mars 2007.

Le débat d'orientations budgétaires a permis de mettre en évidence quelques éléments fondamentaux sur les finances communales, dont notamment la bonne santé financière de la commune de Royat.

Quelques éléments de comparaison avec les autres communes permettent de tirer ces enseignements (à partir des comptes administratifs 2005). Les tableaux qui ont été présentés et commentés en conseil municipal autorisent une comparaison pertinente entre les finances de Royat et les moyennes de trois types de communes :

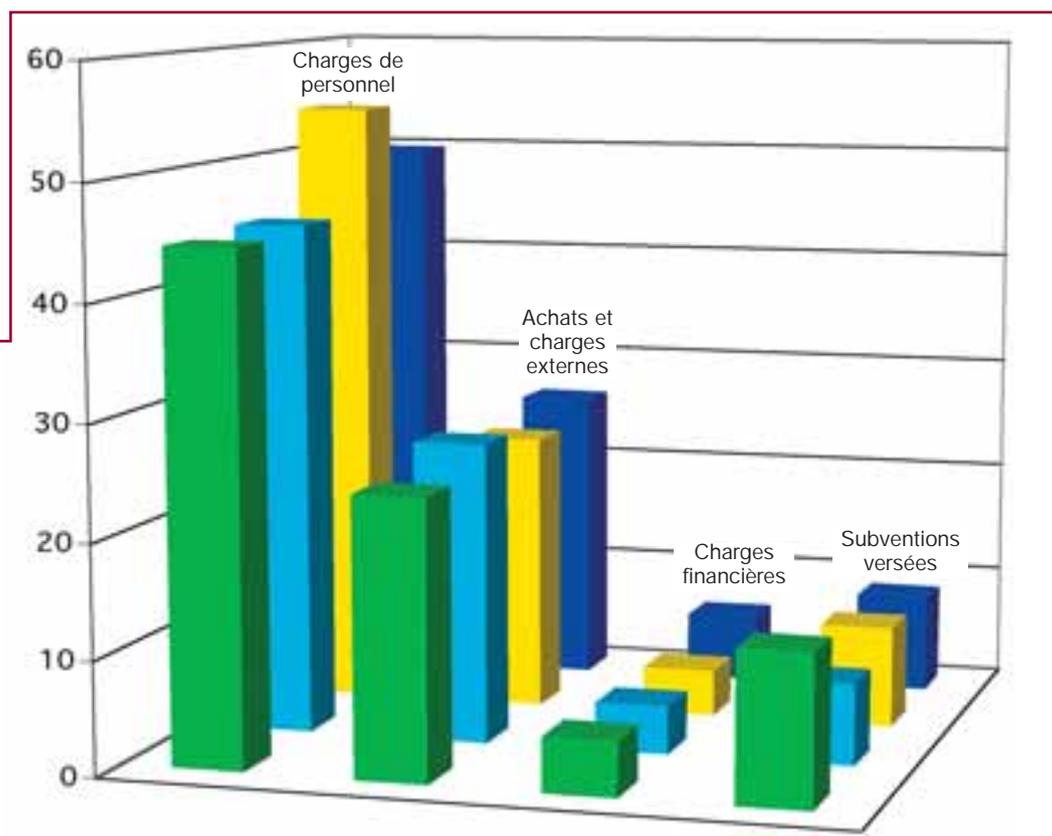
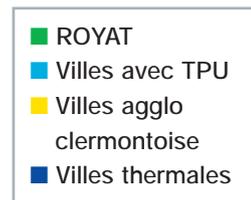
- la moyenne des villes de même niveau au plan national avec taxe professionnelle unique comme Royat ;
- la moyenne de quelques villes de la communauté d'agglomération clermontoise ;
- la moyenne de quelques villes thermales proches de Royat.



La maîtrise des charges de fonctionnement

La maîtrise des charges est particulièrement bonne pour la majorité des dépenses. Les subventions intègrent la prise en compte d'actions sociales via le centre communal d'action sociale, la petite enfance, et aussi l'aide à l'animation et à la recherche thermale.

Principales charges de fonctionnement en % des charges totales

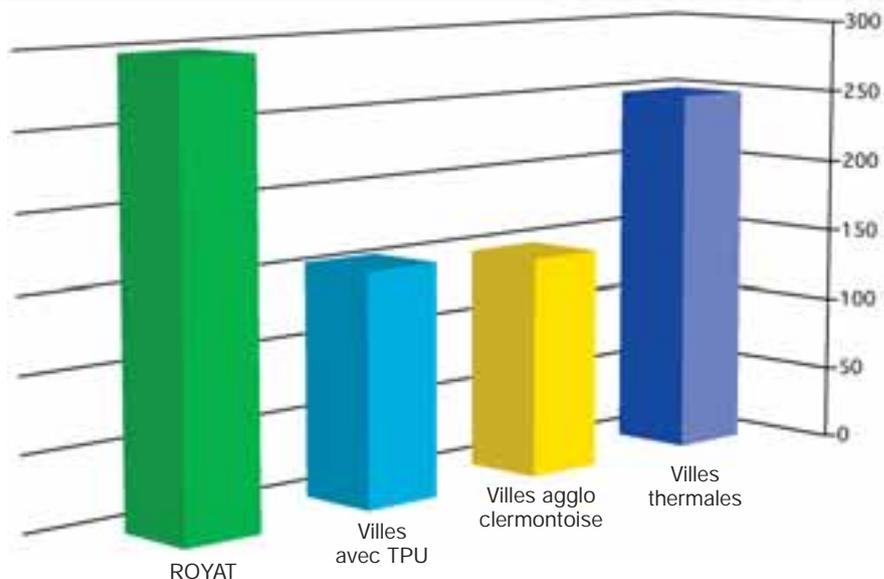


Résultat du budget de fonctionnement, soit la différence entre recettes réelles et dépenses réelles, appelé autofinancement.

Autofinancement

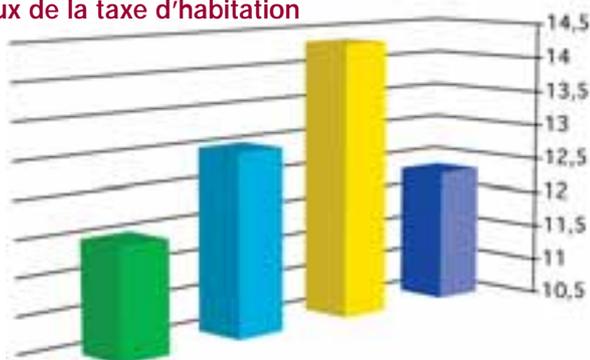
L'autofinancement est d'un très bon niveau à Royat. Il est égal au double des autres communes intégrées à des agglomérations (298 €/habitant contre 155 et 148) et légèrement supérieur à celui des communes thermales.

Ce résultat a été préservé au fil des années, en maintenant un différentiel constant entre les dépenses de fonctionnement et les recettes, soit par la maîtrise de certaines dépenses soit en apportant des recettes complémentaires lorsque les dépenses évoluent à marche forcée.



Ces résultats ont été préservés, tout en maintenant des taux d'impôts (part communale) inférieurs à la moyenne.

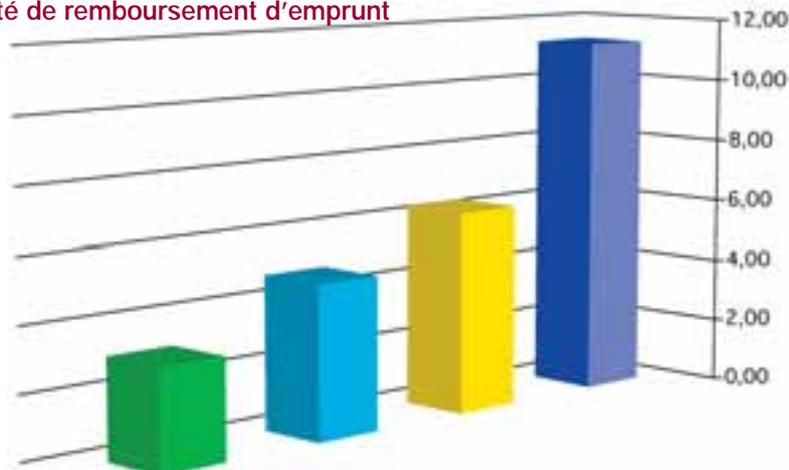
Taux de la taxe d'habitation



Taux de la taxe foncier bâti



Capacité de remboursement d'emprunt



Il faut seulement à peine plus de 3 ans à Royat pour se désendetter, alors que la capacité de désendettement est de l'ordre de 5 à 6 ans dans la moyenne des communes pour atteindre 11 ans dans les communes thermales.

L'endettement est donc dans une limite basse par rapport aux autres communes, ce qui laisse un bon potentiel à la commune pour l'avenir.

Les éléments de comparaison apportent la preuve que les fondamentaux ont été préservés.

La commune s'est très peu endettée au fil des ans, voire désendettée à certains moments, tout en maintenant une politique ambitieuse et volontaire d'investissement, graduée et toujours engagée en fonction de ses possibilités financières.

**Ainsi, au fil des ans, les forces financières de la commune ont été préservées et confortées par un très bon autofinancement.
En un mot, Royat dispose de finances saines.**

Budget 2007

Maintien des taux des 3 taxes ménages
→ Soit des taux inchangés depuis 3 ans

Continuité et pérennité des actions engagées
en 2006, graduées en fonction de nos finances

Bon niveau d'autofinancement
Près de 1 200 000 €

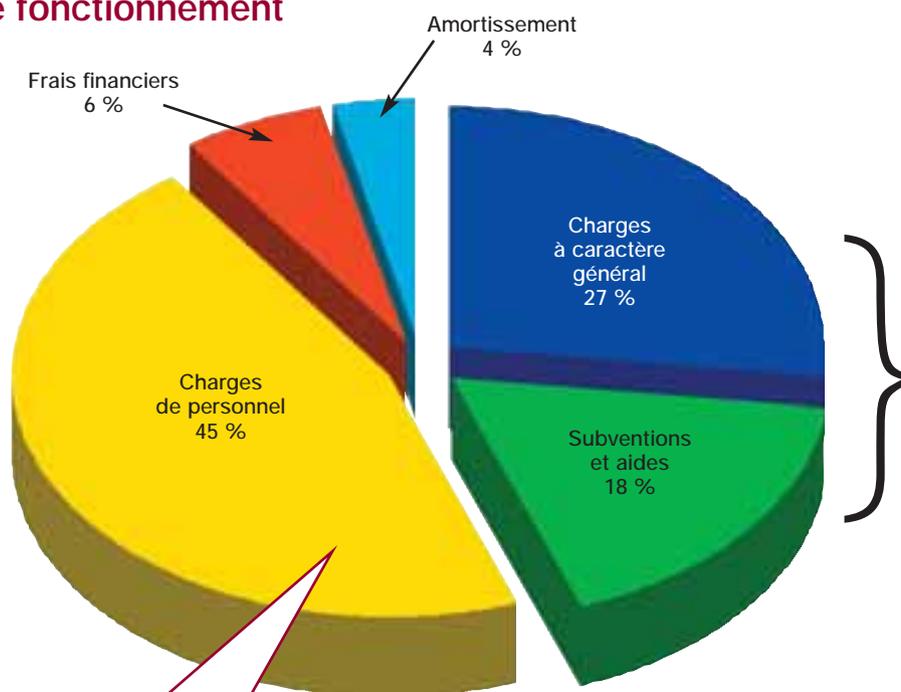
Un plan de soutien à l'économie décliné en
faveur du thermal et des activités commerciales

Concrétisation des engagements pris
pour éradiquer les logements indignes

Le plan de financement
du ROYATONIC
a été intégré
dans le budget 2006.

Les dépenses
et recettes
sont reportées
en restes à réaliser
dans le budget 2007.

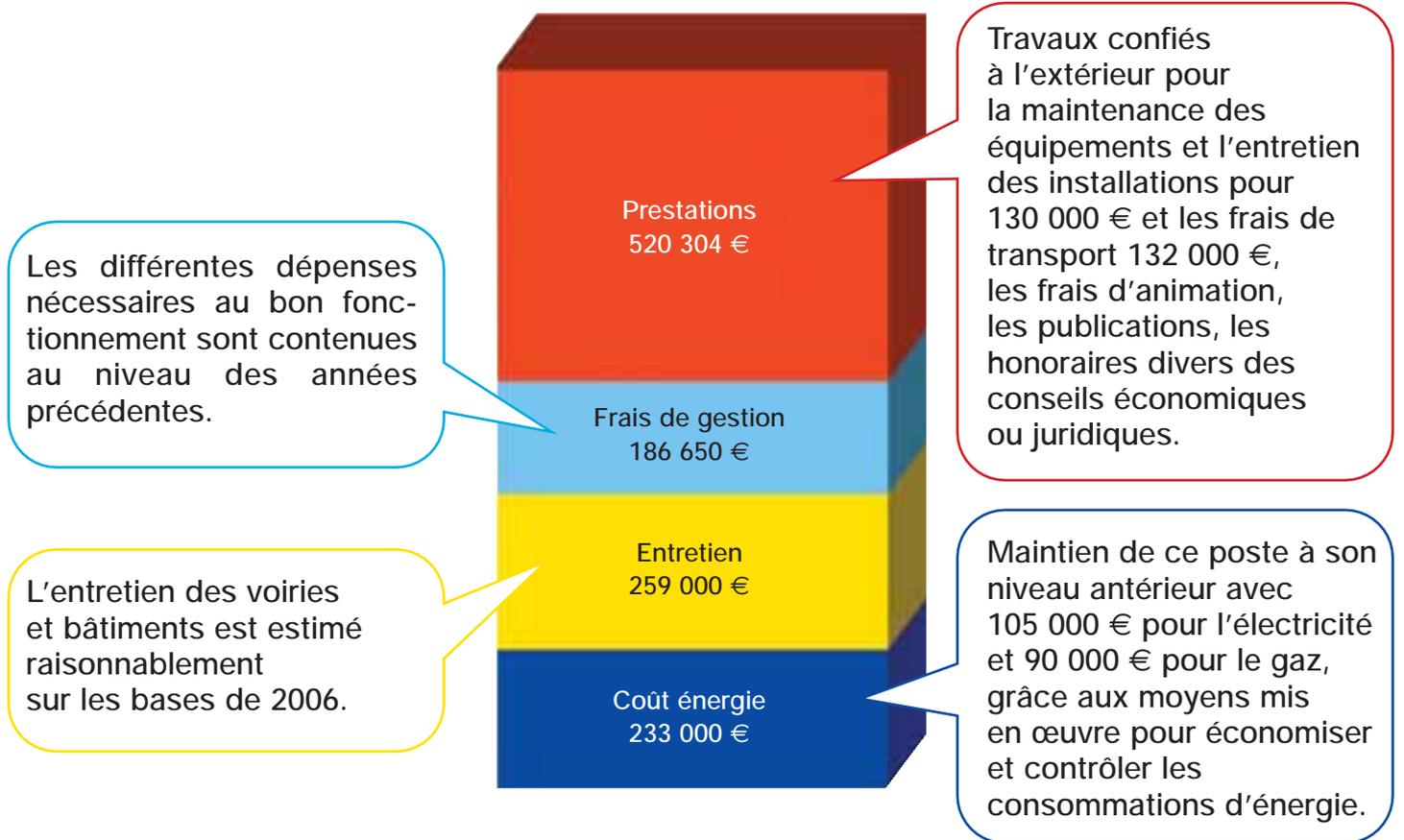
Dépenses de fonctionnement



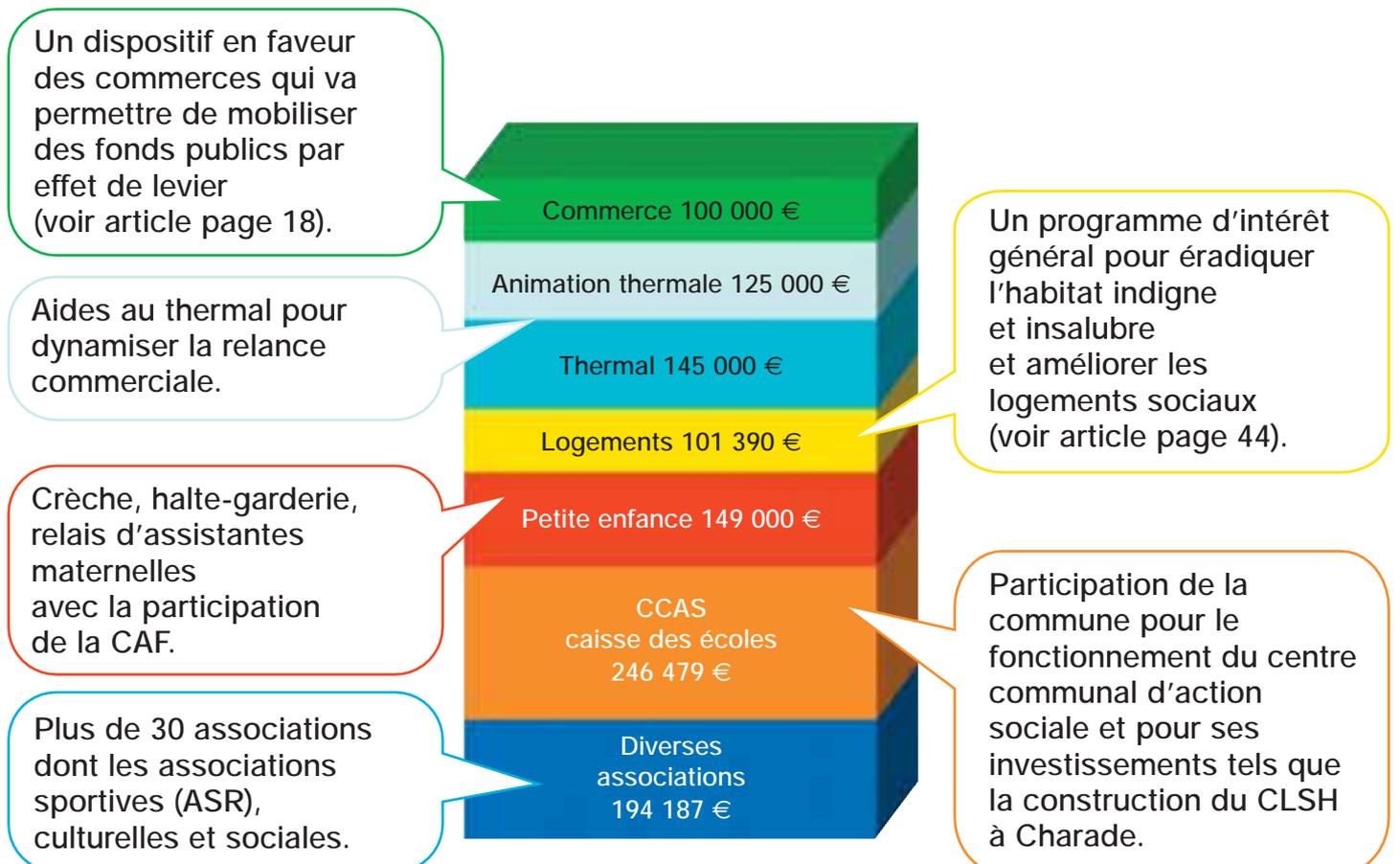
Voir répartition
en page 15

Les charges de personnel devraient enregistrer une progression de 80 000 € sur un total de 2 189 000 € par suite de l'effet du glissement vieillesse technicité et suite aux revalorisations salariales.

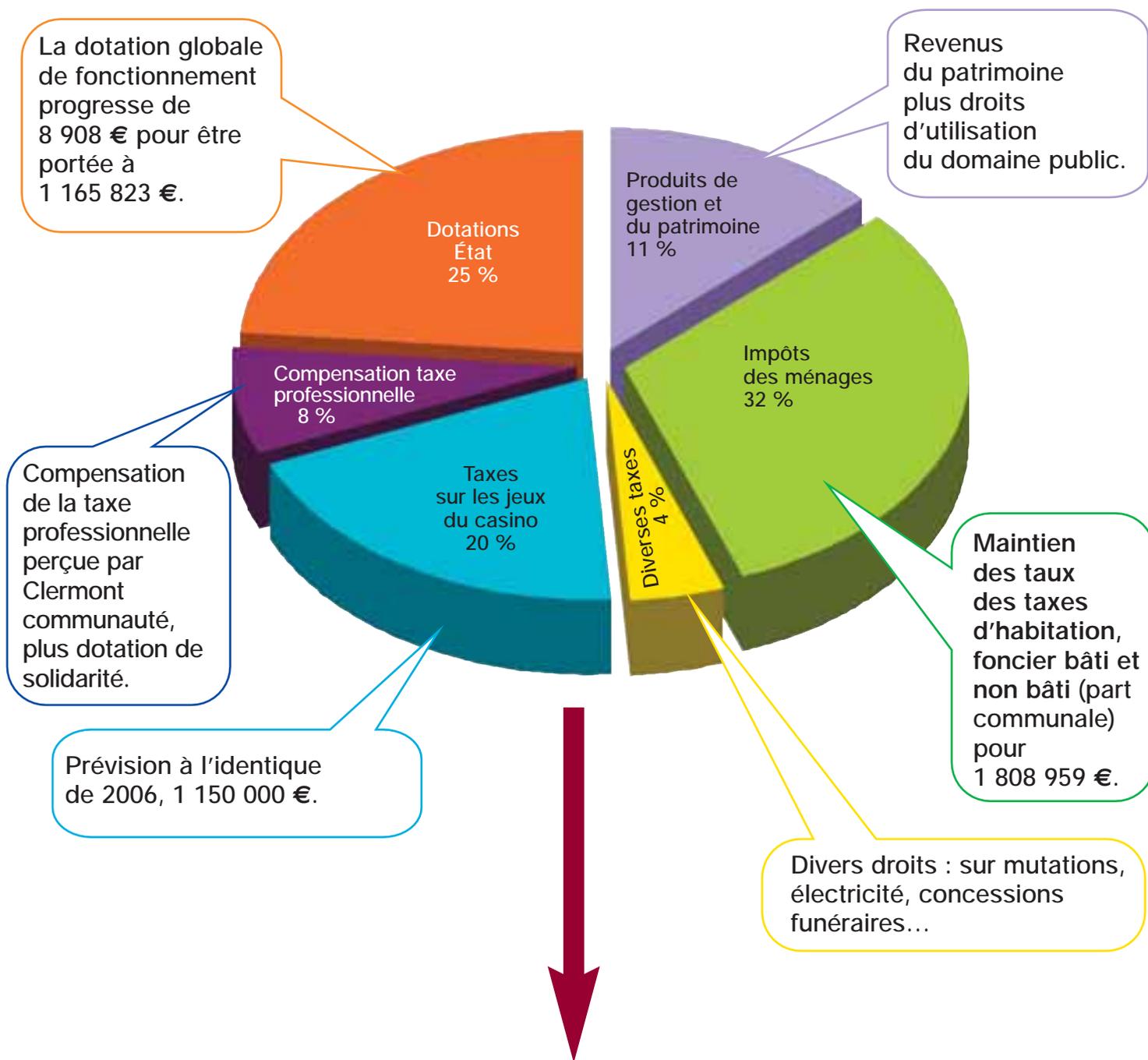
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



SUBVENTIONS ET AIDES



Les recettes de fonctionnement



**1 255 949 € d'excédents
de ressources pour financer
les investissements**

(autofinancement plus amortissements)

*Pour un total du budget de fonctionnement
de 6 033 818 €*

Les principaux investissements budgétés en 2007

| | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|
| Investissements divers | Divers frais d'études : étude urbanistique et paysagère, étude carrefour avenue de la vallée et avenue Phelut, complément audit thermal, diagnostic commerce... | 145 212 € |
| | Logiciels pour la comptabilité, l'état civil, les élections | 57 000 € |
| | Divers matériels pour les services techniques | 71 950 € |
| Constructions et grosses réparations | Extension du restaurant scolaire | 236 700 € |
| | Ascenseur de la mairie | 40 000 € |
| | Divers travaux dans les bâtiments communaux : écoles, crèche, complexe sportif du Breuil, alarme pour le musée... | 122 200 € |
| | Intérieur église (subventionné pour 263 000 €) | 433 000 € |
| Gros travaux de voirie | Confortement des falaises de la grotte des laveuses, des carrières du puy Chateix et des ateliers des services techniques | 150 000 € |
| | Travaux d'enrochement et de protection des abords de la Tiretaine | 185 000 € |
| | Travaux d'aménagement du terrain de boules | 35 000 € |
| | Travaux de réfection de la rue Nationale et du centre-bourg | 302 890 € 160 759 € |

Le plan de financement du Royatonic a été enregistré au budget 2006 et figure au budget 2007 en restes à réaliser. Il intègre en 2007 le produit de la vente de l'hôtel Jeanne-d'Arc pour 2 245 000 € et il devrait être ajusté en cours d'année pour tenir compte des révisions de prix depuis le lancement des travaux et du loyer qui est payable à l'entrée dans les lieux. Cet ajustement ne pourra être estimé qu'à la fin de la construction.

Les dépenses et recettes du programme Royatonic seront reprises en opérations distinctes et bien identifiées par rapport au budget communal.

Des grandes initiatives

en faveur du thermal et des commerces

Deux actions fortes en faveur de l'économie ont été décidées par la municipalité, l'une pour venir en aide au thermal et l'autre pour engager un programme d'actions en faveur de l'activité commerciale.

Plan de redynamisation commerciale du thermal

Rappelons que la commune prend déjà en charge depuis des années un certain nombre de dépenses de station. Afin d'aider l'établissement thermal dans ses actions de relance de son activité, la commune a décidé d'accentuer son soutien.

| Déjà pris en charge par la commune | Les actions de redynamisation |
|---|--|
| Navettes thermales (132 000 €) Animation thermale via la SEML (office de tourisme) Royat-Chamalières tourisme (125 000 €) Aides à l'Institut de recherches cardio-vasculaires (25 000 €) Quelques-unes de ses actions sont réalisées avec le concours de Chamalières Entretien de l'espace thermal | Relance des curistes non revenus l'année précédente : sur 2 000 personnes relancées, plus de 300 se sont engagées à revenir C'est un très beau taux de succès ! Action de prospection par dépliant dans les cabinets médicaux Journée portes ouvertes, plus de 2 000 visiteurs venus le samedi 21 avril Le forfait 3 soins 30 €, venue de plus de 120 personnes Création d'un nouveau produit avec le concours de la Société médicale |

Des initiatives pour soutenir l'activité commerciale

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale organise avec les commerçants des réunions de concertation en vue de soutenir le commerce. À cette occasion, un certain nombre d'actions ont été décidées en commun, des initiatives ont été encouragées. Près d'une dizaine de réunions ont eu lieu, elles ont été consacrées à bien des sujets tels que par exemple les illuminations de Noël, la restauration de la rue Nationale, la participation des commerçants aux Floriales, ou à l'animation de rue dans le cadre du Mystère Saint-Léger, et bien d'autres encore...

Au cours de l'une des premières réunions, une étude de la CCI a été présentée et a permis de constater l'attractivité des commerces de Royat, mais également l'évasion vers d'autres pôles commerciaux.

Afin de compléter utilement ces données et afin de jouer un rôle moteur, la municipalité a décidé d'investir dans un plan de soutien en faveur du commerce.

Le 6 mars 2007, à l'occasion d'une réunion organisée avec les commerçants de Royat, il a été proposé les grands principes. Lors du vote du budget, les dépenses nécessaires ont été votées. Par la suite, il a été élaboré un cahier des charges et engagé une procédure d'appel à candidature pour confier une étude à un organisme extérieur.

Sur 3 candidats, il a été retenu la société "Projective Groupe", société clermontoise

spécialisée dans ce type d'étude. Une réunion de présentation a eu lieu le 22 mai en mairie devant la majorité des commerçants de Royat. Cette initiative de la commune destinée à relancer l'activité commerciale repose sur un dispositif large qui va d'un diagnostic de départ jusqu'à des actions d'accompagnement.

Il s'agit de s'appuyer sur un diagnostic complet et des expertises préalables qui permettront d'engager des actions en partenariat avec des organismes de soutien au commerce tel que le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et d'obtenir des aides.

En effet, la commune s'engage à libérer 100 000 € (dont une partie va servir à l'étude diagnostic) provenant du droit d'occupation versé par l'acquéreur de l'hôtel Jeanne-d'Arc*. Cette somme donnera l'impulsion nécessaire, va créer cette nouvelle dynamique parce que par effet de levier elle permettra de mobiliser des fonds supplémentaires, des aides d'autres organismes et des fonds publics. De ce fait, il sera donné beaucoup plus d'envergure au projet global.

Ainsi, chaque étape actuelle est un élément d'un dispositif très large et ambitieux.

Dans l'immédiat, l'étape diagnostic va entrer dans sa phase active en plusieurs temps.

D'abord il sera conduit une analyse très détaillée du fonctionnement des zones où sont

situés les commerces. Ceci se fera par la prise en compte des flux de clientèle, des principaux équipements publics ou privés actuels et futurs générant des flux de circulation, de la répartition des habitations. Des systèmes de comptage de la circulation permettront cette première analyse.

Une approche analogique avec des villes comparables ayant eu à aborder et traiter de situations comparables, et les orientations prises par ces villes.

En même temps, il sera réalisé un diagnostic de tous les commerces et ceci en impliquant totalement les commerçants. À l'occasion de la réunion en mairie, le 22 mai, il a été pris rendez-vous avec chaque commerçant pour conduire cette enquête.

Ensuite, bien entendu les clients et non-clients seront consultés. Et une analyse qualitative directement auprès de la clientèle servira à définir le profil de la clientèle actuelle, afin de repérer les attentes des clients et non clients. Bien entendu tout ceci servira à mieux appréhender les actions de redynamisation à mettre en œuvre.

La dernière étape consistera dans la proposition de scénarii de développement commercial et d'actions pour dégager les forces et les faiblesses de l'offre commerciale.

C'est à partir de là que pourront s'engager les actions d'accompagnement qui mobiliseront la commune et les partenaires extérieurs en faveur du commerce de Royat.

* N. B. : les fonds qui permettent de financer ces actions de dynamisation et qui fournissent l'effet de levier nécessaire proviennent du droit réglé par l'acquéreur de l'hôtel Jeanne-d'Arc. Cet hôtel acquis par la commune en 1983 avait pour vocation d'héberger les curistes qui disposaient de peu de moyens. Depuis l'origine, il était géré par une SEM (société d'économie mixte). Un outil tel ne devait pas faire concurrence au privé, puisque sa vocation était plus sociale que commerciale, ce qui permettait tout juste d'équilibrer les comptes. Mais, comme tous les équipements hôteliers, il devait être mis aux normes. Le conseil d'administration de la SEM, le 28 juin 2005, sollicite de la part de la commune, propriétaire des murs, la réalisation de travaux de mise aux normes, dont le coût était de l'ordre de 1 000 000 €. Le conseil municipal, le 26 juillet 2005, décide qu'il ne peut être réalisé ces investissements, pour un équipement qui n'était plus en cohérence avec sa vocation initiale. Et le 26 septembre 2005, le conseil d'administration de la SEM décide de cesser son activité, cette décision est entérinée par l'assemblée générale le 24 octobre 2005. Par la suite, le conseil municipal, le 25 octobre 2005, prend la décision de ne pas renouveler le bail de la SEM et de vendre l'hôtel, qui n'avait plus de gestionnaire.

Un notaire a été chargé de rencontrer les acquéreurs potentiels. 17 candidats ont visité l'établissement, 6 ont retiré le dossier. Un seul acquéreur a fait une offre, Monsieur Delattre, pour l'installation d'une halle commerciale "Grand Frais". Une commission désignée par le conseil municipal a validé cette acquisition conforme aux normes de prix fixé par le service des Domaines. Le produit de cette vente s'élève à 2 245 500 €, il est affecté au budget du Royatonic.

L'acte de vente a été signé conformément à l'accord donné par le conseil municipal. Certaines autorisations administratives restent à obtenir. En plus du prix de vente, l'acquéreur s'engage à verser un droit d'occupation du parking Saint-Victor, pour construire 30 places de parking supplémentaires à hauteur de 300 000 €. Cette somme est affectée pour les deux tiers au plan de soutien à l'économie.

➤ **Jean-François Béraud,** directeur général de Thermauvergne et de la Route des villes d'eaux du Massif central

Thermauvergne, association intercommunale, qui regroupe les 11 communes thermales d'Auvergne, est implantée à Royat depuis sa création en 1985. Elle œuvre pour la promotion, le développement et la diversification du thermalisme, tant au plan régional qu'en liaison avec les instances nationales (Association nationale des maires de communes thermales, Association française pour la recherche thermale, Fédération thermale et climatique française). En parallèle des actions de communication qu'elle met en œuvre et de ses missions d'intérêt général (observatoire statistique, classement des meublés...), elle assiste les communes thermales dans leurs projets de développement.

La Route des villes d'eaux du Massif central, créée en 1998 avec le soutien de la DATAR Massif central, est née de la volonté des communes d'assurer une promotion spécifique de l'activité touristique des stations thermales, tant sur les axes détente/bien-être/remise en forme que sur la valorisation du patrimoine culturel. Elle est à l'origine d'une dizaine de projets sur le Massif central.

■ Jean-François Béraud, pensez-vous que la diversification touristique soit l'une des clés de l'avenir des stations thermales ?

Nos stations thermales possèdent un ancrage fort sur le thermalisme médicalisé, et tout est mis en œuvre pour maintenir cette activité qui connaît des difficultés liées aux progrès de la médecine, à l'exception de l'indication "rhumatologie".

Beaucoup de stations thermales ont, durant de longues années, délaissé le tourisme au profit de la seule activité thermale.

Je suis profondément persuadé que le thermalisme et le tourisme sont deux activités complémentaires qui relèvent d'une stratégie de développement différente : c'est pourquoi nous avons créé, en 1998, "la Route des villes d'eaux du Massif central".

Les villes d'eaux, pour la plupart nées au XIX^e siècle, possèdent une ambiance de villégiature extraordinaire avec leurs casinos, leurs théâtres, leurs kiosques à musique et leur patrimoine architectural exceptionnel, souvent méconnu et qui mérite d'être mieux valorisé.

Par ailleurs, les villes d'eaux sont des lieux magiques pour goûter aux bienfaits des sources thermales, à travers les soins de remise en forme ou de manière totalement libre, comme ce sera le cas à Royatonic, tant pour la clientèle de proximité, que la clientèle de passage, ou encore la clientèle de courts séjours.

En tout état de cause, l'activité touristique ne constitue pas une activité de diversification du

thermalisme, mais une activité économique à part entière.

La réforme des stations classées, en cours d'élaboration par le ministère du Tourisme, ne nous laissera ni le choix, ni aucun état d'âme, dans la mesure où pour bénéficier d'un classement, ou même pour conserver celui-ci, toute commune touristique devra mettre en avant plusieurs critères d'éligibilité (critère principal et critères périphériques...).

■ Vous avez soutenu énergiquement Royatonic : quel regard portez-vous sur l'émergence d'une telle structure à Royat ?

C'est un grand pari gagné pour la ville de Royat qu'un tel équipement puisse enfin voir le jour. Ce sera sans aucun doute, un phare pour l'agglomération clermontoise et l'Auvergne tout entière. D'autres centres thermoludiques ouvriront dès 2008 (à Chaudes-Aigues et à Montrond-les-Bains) et vraisemblablement en 2009 à Vichy. Cela va permettre à la région Auvergne et au Massif central en général de se positionner au même niveau que la région Midi-Pyrénées qui dispose déjà de plusieurs centres de ce type qui rencontrent un grand succès.

Je me suis personnellement beaucoup impliqué dans ce projet, notamment dans sa phase d'étude, car je crois à ce concept que les Romains avaient découvert bien avant nous

PHOTO : MARIE



De gauche à droite : J.-F. Béraud, directeur général de la Route des villes d'eaux P. Pourrat, adjoint au maire de Royat et G. de Frémicourt, directeur de Royatonic.

*et que les Suisses, les Allemands et les Autrichiens ont développé depuis des décennies. Nous sommes à la lisière de l'agglomération clermontoise, à deux pas des richesses touristiques de l'Auvergne et, en même temps, dans une zone qu'il est facile de rallier depuis le centre-ville de Clermont-Ferrand avec ses 300 000 clients potentiels. L'arrivée de l'Hôtel Princess Flore**** communiquant avec le centre va en outre permettre à la ville d'accueillir un nouveau type de clientèle touristique, en particulier la clientèle d'affaires. L'ensemble apportant un nouvel élan à la commune, d'autant que le casino de Royat est l'un des plus actifs de France et que la rénovation du théâtre est envisagée dans un futur proche. La municipalité emmenée par Jean-Pierre Bara a vraiment réalisé un travail acharné qui devrait changer profondément la physionomie et l'image de la ville, tant en Auvergne qu'au plan national.*

L'ensemble des partenaires associés à cette réalisation, au premier rang desquels Thermauvergne et la Route des villes d'eaux du Massif central, doit se mobiliser pour assurer sa promotion et sa réussite.

Je souhaite personnellement bonne chance à son directeur, récemment nommé, M. Gilles de Frémicourt.

Bientôt un nouveau **plan de circulation**

Comme cela a été annoncé depuis un certain temps, le nouveau plan de circulation de notre ville devrait voir le jour prochainement.

Il convient de préciser que le but d'un tel plan est d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité de tous.

Rappel des actions déjà menées

- Mise en place d'une zone 30 et d'une zone bleue (cf. l'article du *Royat Contact* de décembre 2006).
- Mise en place de rampes urbaines sur le boulevard J.-B.-Romeuf et l'avenue du Puy-de-Dôme.
- Mise en place de deux séries de feux tricolores.

Actions en cours dont la réalisation doit être achevée avant la sortie du plan :

- travaux de réfection de la rue Nationale qui doit se faire de juin à août ;
- étude, en cours, du comptage des flux de circulation sur les avenues de Royat, Rouzaud, Puy-de-Dôme, J.-Jaurès, de la Gare et sur le boulevard Vaquez ;
- étude urbanistique de l'espace thermal. Celle-ci vient d'être confiée à l'architecte Francis Metel de la société Concept Ingénierie Diffusion qui doit rendre sa copie avant septembre. ■



PHOTO : MAIRIE

Le tramway et vous...

Le Code de la route s'adresse aux automobilistes, aux deux-roues et aux piétons pour ce qui concerne la circulation du tramway.

Les voies dédiées au tramway qu'on appelle aussi la plateforme sont exclusivement réservées au tramway et interdites à tout autre véhicule et au piéton.

- **Piétons** : évitez de téléphoner ou d'écouter votre baladeur lorsque vous traversez la plateforme, vous risquez de ne pas entendre la cloche du tramway à proximité.
- **Automobilistes** : la plate-forme doit être en permanence libre donc une file de voitures n'est pas un prétexte pour stationner sur la plate-forme, il faut donc anticiper. Manœuvre et demi-tour sont interdits sur la plate-forme.

Trois panneaux de formes géométriques différentes à connaître lorsqu'on va traverser une plateforme de tramway :

- un rond "voie réservée au tram" donc ni stationnement, ni circulation ;
- un triangulaire "passage d'une voie de tram" donc ralentir ;
- un carré "traversée d'une voie de tram" souvent accompagné d'un feu tricolore : l'arrêt est obligatoire si le feu rouge est fixe ou clignotant ; si le feu est jaune, on doit marquer l'arrêt sauf dans le cas où, lors de

l'allumage dudit feu, le conducteur ne peut plus arrêter son véhicule dans des conditions de sécurité suffisante.

Enfin, on traverse la plate-forme si le feu est éteint, si le feu est vert, si la plate-forme est libre.

Si l'intersection rue/plate-forme du tramway ne comporte pas de feu : rappelez-vous que le tramway est toujours prioritaire sur tout autre mode de déplacement. ■

(Communiqué de la Prévention routière du Puy-de-Dôme et de l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise.)



Voie réservée au tram



Passage d'une voie de tram



Traversée d'une voie de tram

Les navettes : bilan 2006 / actions 2007

Les trajets des trois navettes en service en 2005 ont été repris en 2006. Trois circuits sont parcourus avec trois véhicules, un trajet vers le camping, un vers le Paradis et le bourg et un dédié à Chamalières. Ce service a été programmé pour toute la saison thermale 2006, à savoir du 10 avril au 14 octobre 2006.

Compte tenu de fréquentations plus importantes en avril et en septembre, un service supplémentaire est assuré en avril et septembre.

Les tarifs n'ont pas été modifiés, soit le ticket unitaire à 1 €, l'abonnement mensuel à 20 € et un tarif spécial accompagnant à 10 €.

La navette supplémentaire a augmenté le coût du service le portant à 105 038 € au lieu de 90 078 en 2005, soit une augmentation de 16,6 %. Les recettes sont loin d'avoir une augmentation aussi élevée, en effet leur montant s'élève à 13 695 € pour 13 294 € en 2005.

Comme les années passées, Chamalières prend en charge la navette "Chamalières".

Pour la saison 2007, un nouvel appel à la concurrence a été lancé avec comme critères de choix : le prix, la qualité du service et la protection de l'environnement. Les trois circuits ont été maintenus. En accord

avec l'établissement thermal, il a été proposé une quatrième navette avec un horaire élargi circulant quelques semaines pendant la saison. Pour éviter d'avoir recours à des avenants si le marché est supérieur aux prévisions, nous sommes partis sur une base élargie qui doit conduire à des réductions de coûts toujours plus faciles à gérer.

Afin d'avoir davantage de curistes pour prendre la navette au lieu de leur voiture, nous avons décidé de baisser le prix de l'abonnement qui passe à 15 € et devient donc inférieur à un stationnement payant à 1 € par jour pendant 18 jours. ■



PHOTO : MARIE

Infolignes T2C

Cette information est destinée à mieux appréhender les trois lignes d'autobus T2C situées dans la commune de Royat : ligne B, ligne 5 et ligne 26.

La ligne B a son terminus place Allard, elle dessert la place du 1^{er}-Mai à Clermont-Ferrand via la place de Jaude et la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Cette ligne, l'une des plus fréquentées du réseau, voit passer 99 dessertes aller et 98 dessertes retour chaque jour de 5 h 36 (premier départ) à 23 h 39 (dernière arrivée) avec un passage toutes des 10 minutes, en moyenne.

La ligne 5 a son point de départ (Royat Pépinière) au rond-point du Pavillon bleu, elle dessert la place Allard et la place Gaillard

(Clermont-Ferrand). Cette ligne est programmée pour 68 trajets par jour, 21 ayant leur terminus place Allard et 47 ayant leur terminus place Gaillard, via la place Allard. Premier départ : 5 h 53, dernière arrivée : 20 h 35, la cadence des départs se situe vers 10/15 minutes.

La ligne 26 part de la place Allard et dessert Ceyrat via l'hôtel de ville de Royat et la Croix de Frun. Cette ligne a une cadence faible, puisqu'elle comporte seulement 10 trajets aller et 10 trajets retour par jour entre 7 h 03 et 18 h 51.

T2C donnera des informations plus détaillées vers la fin du mois d'août. En effet, la mise en service du tramway entre le CHU et la gare de La Pardieu aura des répercussions sur l'ensemble du réseau. En conséquence, lors de nos derniers entretiens avec T2C, il nous a été proposé d'attendre cette mise en service pour obtenir non seulement le guide horaire correspondant, mais également un document destiné à aider les usagers de Royat pour faire les bons choix, donc avoir les temps de trajet les plus courts. ■

Des fiches thématiques pour **mieux vous informer**

Vous souhaitez des informations sur le relais d'assistantes maternelles présent à Royat, sur les aides ménagères, le programme de rénovation urbaine, les transports, la collecte des déchets ménagers, les services de la Ville... bientôt des fiches thématiques seront disponibles en mairie.

Elles vous présenteront les services rendus et proches de vos centres d'intérêt, la mairie et ses services, ses équipements, les actions conduites par la Ville, et elles vous permettront d'aller à l'essentiel de l'information.



La collecte des déchets est assurée par Clermont Communauté, depuis plus de cinq ans.

Fréquence des collectes

- Circuits imbriqués (bac vert ou gris) : 2 fois par semaine, les mercredis et samedis entre 0h et 13h
- Collecte sélective des cartons, plastiques, papiers (bac à couvercle jaune) : 1 fois par semaine, les vendis entre 0h et 13h

Responsabilité des bacs

- Les bacs sont placés sous la responsabilité des habitants après leur sortie le jour de la collecte et doivent être retirés dans les 24 heures.

Commande de bacs

- Les bacs sont placés sous la responsabilité des habitants après leur sortie le jour de la collecte et doivent être retirés dans les 24 heures.

Collecte des déchets verts

- Les déchets verts, les déchets alimentaires, les déchets de cuisine, les déchets de jardinage doivent être portés dans les déchetteries de Clermont Communauté.

Collecte des encombrants

- Clermont Communauté propose, en contrepartie de participation, un service à domicile des encombrants pour les personnes ne pouvant pas les porter en déchetterie. Prendre rendez-vous en téléphonant au 04 73 74 31 00.

Les déchetteries de Clermont Communauté

- Déchetterie de Blagnac : route de Blagnac, 04 73 74 31 00
- Déchetterie de Nogent-sur-Ouche : route de Nogent-sur-Ouche, 04 73 74 31 00
- Déchetterie de Clermont-Ferrand : route Jacques-Audoubert, 04 73 74 31 00
- Déchetterie de Saint-Genès : route de Saint-Genès, 04 73 74 31 00

Royat, ville fleurie

Après la période de préparation des terrains, les agents des espaces verts s'activent depuis la mi-mai pour réaliser le fleurissement estival. Plus de 10 000 plants de géraniums, bégonias, surfinias et aussi bidens, sauges, dahlias... vont garnir les 260 jardinières, 150 suspensions installées le long des boulevards de la Taillerie, J.-B.-Romeuf, Barrieu, Vaquez et des avenues de la Vallée, J.-Jaurès. Ces grands axes de circulation font l'objet de toutes les attentions, car ils servent de cadre au plan annuel de fleurissement. Un plan qui doit répondre à des critères bien précis si l'on veut obtenir le label "Villes ou villages fleuris" : la continuité visuelle, l'assemblage des couleurs et la diversité des plants permettant de jouer sur les formes et les volumes.

À partir de cet itinéraire floral se décline le fleurissement de la rue Nationale, des rues et places du centre-bourg. Et pour compléter ce panorama végétal, il faut aussi évoquer le fleurissement des squares, du parc thermal, de la vallée de la Tiretaine.

Au cœur des autres quartiers, les interventions des agents des espaces verts sont d'un

autre ordre : taille des arbustes, tonte des pelouses, désherbage de la vingtaine de massifs et plates bandes... À tous ces travaux, il ne faut pas oublier l'indispensable travail d'arrosage qui occupe, pendant les 3 mois de la période estivale, 4 personnes à plein temps pour les deux arrosages hebdomadaires, et sans lequel Royat ne serait pas joliment fleuri.

Récompense

Le maintien à la 2^e fleur du label "Villes ou villages fleuris", depuis 2001, récompense le travail, la créativité et le savoir-faire des 9 agents du service des espaces verts. Un savoir-faire qu'ils déploient tout au long de l'année pour embellir notre cadre de vie. ■



PHOTOS : SERVICE DES ESPACES VERTS

Un jardin botanique et d'essais à Charade

Une convention a été signée entre la Ville et l'association Jardin en herbes présidée par Jean Fourvel, pour la création d'un jardin botanique et d'essais dédié à la flore d'Auvergne et plus largement du Massif central.

Situé au lieu-dit "Sous-Charade", le jardin botanique d'essais permettra d'étudier les comportements et la culture des plants auvergnats sauvages importés dans ce milieu identique au leur ou recréé. Des études de la forme, de la structure, des répercussions du climat sur la feuillaison,

floraison... des suivis de la reproduction, du développement, des mesures de la productivité... en comparaison avec les plantes en situation sauvage seront établis annuellement.

L'ensemble des études réalisées dans ce lieu constitueront la base des démarches techniques et scientifiques pour la création du jardin botanique. ■

Renseignements :
Jardin en herbes
Jean Fourvel
8, rue Marmontel – 63400 Chamalières

Zéro désherbant en ville

Les études réalisées en France montrent que l'eau en milieu urbain est très souvent polluée par les produits phytosanitaires.

Face à cette constatation et à une réglementation de plus en plus stricte, les services des espaces verts de la Ville ont engagé depuis plus de 3 ans, une politique "Zéro désherbant en ville". L'emploi des pesticides a pratiquement diminué de moitié et les produits classés toxiques ou très toxiques ne sont plus utilisés. Ils privilégient la végétation spontanée, pratique éloignée de ce qui se faisait auparavant où l'on chassait le moindre brin d'herbe, le moindre pissenlit. Maintenant, les jardiniers sèment des fleurs au pied des arbres, dans les pelouses.

De nouveaux comportements pour agir en faveur de l'environnement et préserver votre qualité de vie.

Au fil des ans le centre-bourg poursuit sa mutation

Améliorer l'image du centre-bourg, renforcer son attractivité commerciale et valoriser son identité historique et architecturale, tels sont les objectifs qui ont guidé les programmes de travaux engagés par la municipalité depuis plus de cinq ans.

Ces aménagements dont le montant global s'élève à plus de 4 M€ marquent la continuité d'une politique engagée dès 1995. Réalisés avec le concours de l'État, la Région, du Conseil général et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ces travaux améliorent la qualité et la convivialité des espaces publics, luttent contre l'habitat indigne, protègent le patrimoine architectural et confortent la vocation culturelle de Royat.

1 - Un cadre de vie et d'habitat agréable

Améliorer le cadre de vie, c'est bien sûr embellir (fleurissement, mise en valeur des espaces, décoration urbaine...), mais c'est aussi offrir des logements de qualité.

Royat est la première commune de l'agglomération à avoir mis en place un programme d'intérêt général (PIG) pour lutter contre l'habitat indigne et favoriser la remise sur le marché de logements locatifs à loyer modéré. Objectif du programme, réhabilitation de 80 logements en deux ans (voir article en page 44).

Coût prévisionnel étude et suivi de la réhabilitation : 303 000 €.



PHOTO : ROYARTS

Le "Mur de la Treille", un trompe-l'œil offert par les artistes de Roy'Arts aux habitants de la ville qui anime une façade située sur la place des Anciens-Combattants-d'AFN (décembre 2006).

2 - Une vocation historique et culturelle valorisée

C'est autour d'un monastère de femmes construit au VII^e siècle par le comte Génésius et de l'église Saint-Léger reconstruite par les clunisiens au XI^e siècle que la ville de Royat a pris naissance au fil des siècles. Repenser les abords de ce cœur de ville, restaurer l'église et réhabiliter le prieuré était une mission qui s'imposait.

C'est à Faye et Hoeltgen que la Ville a confié le projet d'aménagement du parvis en 1997. L'architecte en chef des Monuments historiques, a réalisé l'étude de restauration de l'église et dirigé les travaux extérieurs. Quant aux travaux intérieurs, ils devraient commencer à la fin de l'année.

Autre axe fort du programme de mise en valeur patrimoniale : la réhabilitation du prieuré en centre culturel dédié à la musique.

Comme nous l'avons annoncé dans les bulletins précédents, la réalisation d'un équipement communautaire de proximité (ECP), dans les ailes nord et ouest de ce prieuré, a été approuvée par Clermont Communauté en 2006.

L'autorisation de mise à disposition de ces deux corps de bâtiment vient d'être votée par la commune (conseil municipal de mai 2007). Quant à l'aile est, qui s'inscrit également dans l'opération de réhabilitation, elle reste propriété du centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Royat.

Compte tenu de l'étroite imbrication des deux projets qui nécessite une cohérence architecturale, une optimisation du calendrier et de la conduite

des travaux, une convention d'un groupement de commandes sera signée entre la commune et Clermont Communauté afin de réaliser des économies d'échelle. Le dépôt du permis de construire, la consultation des entreprises devraient intervenir au cours du second semestre 2007 et le début des travaux en 2008. Coût prévisionnel de l'opération 3,9 M€, subvention de Clermont Communauté, 1,65 M€.



Façades de l'église Saint-Léger restaurées en 2005-2007.

Début probable des travaux du centre culturel en 2008.



PHOTO : T. NICOLAS

des travaux, une convention d'un groupement de commandes sera signée entre la commune et Clermont Communauté afin de réaliser des économies d'échelle. Le dépôt du permis de construire, la consultation des entreprises devraient intervenir au cours du second semestre 2007 et le début des travaux en 2008. Coût prévisionnel de l'opération 3,9 M€, subvention de Clermont Communauté, 1,65 M€.

3 - Les vieilles rues et places

1995-2001

1^{re} tranche d'aménagement : rues Vimal, de la Treille, places Claussat, de l'Arcade, création des parkings Claussat, du Liaboux.



2002

Création du parking de la Treille.



2003

2^e tranche d'aménagement : rues Peghoux, Sureau, Sainte-Anne.



4 - L'attractivité commerciale confortée

Travaux rue Nationale du 18 juin au 10 août

Poursuivant sa politique de valorisation du centre bourg, la Ville va engager des travaux de restauration de la rue Nationale. Ils commenceront le 18 juin pour s'achever début août, soit sept semaines et se dérouleront en 4 phases.

Pendant la durée des travaux, l'ensemble des commerces sera accessible et les portions de rue en travaux seront fermées aux automobilistes qui devront emprunter les itinéraires de déviation mis en place comme décrits sur les plans ci-contre.

Ces travaux consistent à remplacer les dalles des trottoirs par un béton désactivé, refaire les joints de la chaussée, mettre un caniveau central en ciment précontraint. Ils seront complétés par la mise en sécurité des trottoirs ; le stationnement sera repensé notamment dans la partie basse de la rue. Ces aménagements et le planning des travaux ont fait l'objet de larges concertations avec les commerçants et les résidents.

Le soutien actif à l'activité commerciale

À côté de ce programme de renouvellement urbain qui représente une impulsion significative pour l'activité commerciale, la Ville a décidé d'inscrire au budget de 2007 la mise en place d'un dispositif pour développer et dynamiser des actions de soutien du commerce de proximité (voir article en page 18).

PHASE 1



18 juin au 07 juillet

- Tronçon en travaux Rue Victoria - Rue Cohendy
- ← Itinéraires de déviation recommandés
- - - ← Itinéraire de déviation

PHASE 2A



02 juillet au 21 juillet

- Tronçon en travaux Rue Cohendy - Rue de la Treille
- ← Itinéraire de déviation
- ← Itinéraire de déviation

PHASE 2B



23 juillet au 04 août

- Tronçon en travaux Rue de la Treille - Rue Cordenoy
- ← Itinéraire de déviation
- ← Itinéraire de déviation

PHASE 3



30 juillet au 10 août

- Tronçon en travaux Rue Cordenoy - Rue Jean JAURES
- ← Itinéraires de déviation

PLANS : SERALP INFRASTRUCTURES

renovées, des parkings aménagés



2001 et 2005

Construction de l'ascenseur de la grotte des Laveuses et aménagement d'un géoscope pour relier la vallée de la Tiretaine au centre-bourg.



2007-2008

3^e tranche d'aménagement : rues du Monteix, Petit-Coudert, Saint-Martin, chemin de la Grotte.



juin 2007 > ROYAT Contact < 25

Un architecte urbaniste

pour dessiner le réaménagement de la vallée de la Tiretaine

La société Concept Ingénierie Diffusion (CID) va présenter, au cours d'une réunion publique d'information dont la date sera communiquée par voie de presse, des propositions d'aménagement urbain du secteur thermal.



PHOTOS : MAIRIE
Cette société a été choisie dans le cadre d'un appel d'offres lancé par la commune, en début d'année, pour concevoir le réaménagement de la vallée de la Tiretaine, du parking Saint-Victor au carrefour de l'avenue de la Vallée et de la rue Victoria.

Avec la réalisation du centre thermoludique Royatonic, la rénovation de l'ancien hôtel Richelieu, la restauration du théâtre du casino et le renforcement de la diversification des thermes, le secteur thermal est appelé à devenir un pôle de santé/bien-être et d'animations. Cette évolution va enclencher une nouvelle dynamique économique et urbaine, et donc la nécessité d'avoir un schéma global d'urbanisation de ce secteur intégrant les projets d'équipement de la Ville et de ses partenaires. Les propositions d'aménagement devront traiter de divers aspects, notamment de la réorganisation des espaces publics (voiries, stationnement, parc, places...), des services offerts à la population, des relations de ce quartier avec le centre bourg de Royat, du renforcement de la trame paysagère, de la valorisation de l'identité de la ville...

Conduite par Francis Metel et son équipe pluridisciplinaire, cette étude urbanistique et paysagère, s'appuie sur trois phases :

- **La phase 1** a permis d'identifier les potentialités et les dysfonctionnements du secteur.
- **La phase 2** c'est une phase d'échanges entre la Ville et ses partenaires, SMTc, T2C, Ville de Chamalières... et les habitants. Cette phase permettra l'élaboration des scénarii d'aménagement qui aboutiront à un projet d'aménagement. Le secteur de la place Allard sera pris en compte en priorité afin de créer une liaison forte entre le parc thermal et la vallée de la Tiretaine en intégrant l'environnement proche, boulevard Vaquez, avenues de Royat et Rouzaud.
- **La phase 3** correspond au développement du projet d'aménagement et à sa finalisation (chiffrage sommaire et programmation des travaux).

D'autre part, trois études d'aménagement engagées depuis quelques mois, seront intégrées à cette étude urbanistique : il s'agit des études d'aménagement du carrefour des avenues Phelut et de la Vallée, et des parkings de la grotte des Laveuses et de la place Allard. ■



CHANTIERS EN COURS



PHOTOS : MAIRIE

Ouverture du CLSH à Charade reportée

Initialement prévue début juillet, l'ouverture du CLSH à Charade est reportée à l'automne.

En effet, des travaux supplémentaires de réfection de charpente et de couverture non prévus à l'origine par le maître d'œuvre ont entraîné une modification du planning des travaux. Malgré le forcing de la Ville auprès

des entreprises, ce retard d'un mois n'a pas pu être résorbé. Le centre de loisirs sans hébergement de juillet se déroulera donc dans les locaux du Sacré-Cœur. ■



PHOTO : MAIRIE



Restaurant scolaire

Au 30 mai, le chantier est dans les temps. L'ouverture du restaurant et de son agrandissement reste programmée pour la rentrée scolaire 2007/2008.

Cet agrandissement de 150 m² était nécessaire pour une mise en conformité sur le plan sanitaire ; il permettra l'aménagement d'une zone retour plats sales, d'une salle de restauration et des vestiaires. ■

Deux nouvelles chaudières plus économes, plus performantes

Démarrés par la société Dalkia en décembre 2006, les travaux d'installation des deux nouvelles chaudières à gaz dans la centrale thermique de l'établissement thermal en remplacement des chaudières datant des années 50, sont terminés.



L'aménagement du réseau de chaleur jusqu'au centre Royatonic est en voie d'achèvement. Ce dispositif fournit une quantité d'énergie de 6 000 kW, ce qui représente le chauffage et la production en eau chaude de 300 logements de type T3. La société Dalkia, gestionnaire de ce dispositif va installer prochainement une cogénération qui permettra, pendant l'hiver, la vente du surplus d'électricité. Ainsi, la facture énergétique des clients s'en trouvera réduite d'au moins 15 %. ■



PHOTOS : MAIRIE

CHANTIERS EN COURS (suite)



Un point sur les travaux du théâtre de Royat

Cette histoire débute avec la signature du contrat de concession des jeux du casino, contrat entre le groupe Partouche et les municipalités de Royat et Chamalières.

Dans ce contrat daté du 7 mai 2001, il est stipulé que le concessionnaire devra remettre en fonctionnement l'ancien théâtre fermé depuis 1990 et créer une salle à vocation multiple. Cette salle devra être opérationnelle avant la fin du contrat de concession, soit le 7 juillet 2016.

Pour cette réalisation, la direction du casino confie à l'architecte Louis Ameil une étude de faisabilité. Il doit examiner les solutions possibles pour avoir dans cette salle un plancher horizontal pouvant accueillir diners et diners dansants et un plancher incliné vers la scène, équipé de fauteuils réalisant ainsi une salle de spectacles. Cette double configuration existe dans certaines villes et M. Ameil a pu les étudier et montrer qu'une solution pouvait être retenue pour Royat.

L'intérieur du théâtre ne répondant plus ni aux normes actuelles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ni aux normes de sécurité incendie, le démontage de l'intérieur de la salle existante fut entrepris en juin 2006. Et là, quelle surprise, des éléments importants du décor de 1890 avaient été conservés sous la réalisation de 1950. Que faire ? détruire à jamais ces témoins du passé ou dessiner une salle qui remette en valeur ces anciens décors.

Après visite de la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne et de Mme Kergousien, architecte attaché au ministère de la Culture, il fut décidé de conserver et de mettre en valeur ce décor.

Mais cette voie visant à la conservation de notre patrimoine entraînait des dépenses

supplémentaires relativement importantes que le casino ne voulait pas assurer seul. Comment trouver des aides financières pour réaliser ce sauvetage ? Un contact fut pris avec la Fondation du patrimoine dont les statuts permettaient d'apporter un financement pour la sauvegarde d'un patrimoine visible. En quelques mots, nous pouvons décrire son principe de fonctionnement consistant à collecter des fonds pour une opération donnée auprès de mécènes qui peuvent bénéficier d'une défiscalisation soit pour eux-mêmes soit pour leur entreprise. Un rapide tour d'horizon a montré que l'on devait pouvoir atteindre les montants recherchés.

La Fondation du patrimoine intervient uniquement sur la partie rénovation ; en conséquence, avec l'architecte une décomposition et une estimation des coûts furent réalisées afin de bien séparer la partie construction de la partie réhabilitation. Le tout a été ensuite validé par le bureau national de la fédération. On arrive ainsi à un montant total de 2,4 M€ hors taxes, sensiblement moitié construction, moitié réhabilitation. Après accord entre les municipalités de Chamalières et Royat pour l'utilisation du compte 471 (possibilité donnée au casino d'affecter avant impôts, une somme plafonnée destinée à l'embellissement des parties hors salles des jeux), puis un apport du groupe Partouche, la

quasi-totalité des sommes nécessaires ont été réunies.

Et maintenant...

Des plans plus précis vont être réalisés par l'architecte Louis Ameil, y seront associés, à la demande du ministère de la Culture, un scénographe et un acousticien. Lorsque les plans seront validés, des entreprises seront choisies pour mener à bien cette réhabilitation qui devrait marquer le renouveau de ce théâtre.

Pour lancer cette opération, la Ville de Royat et la Fondation du patrimoine organisent une réunion de tous les mécènes désirant participer à cette opération qui, comme l'indique en exergue la plaquette d'appel : *"Que ce jalon important et méconnu, retrouve sa place au sein du patrimoine architectural d'Auvergne."*



PHOTOS : MARIE

PROCHAINS CHANTIERS

Confortement des falaises

Les falaises de la carrière des ateliers municipaux, du puy Chateix et de la grotte des Laveuses vont être consolidées.

Les travaux consisteront à enlever les rochers présentant des signes d'instabilité, à en clouter d'autres, et à positionner des filets de protection. Ces travaux ont démarré en juin pour une durée d'environ 3 mois. ■



PHOTOS : MAIRIE

Faciliter l'accès des services de la mairie aux personnes à mobilité réduite

Un ascenseur va être aménagé à l'intérieur de la mairie pour faciliter l'accessibilité des services aux personnes à mobilité réduite.

Une volée de l'escalier du hall d'accueil est déjà supprimée pour permettre son installation. Son accès s'effectuera à proximité des salles d'exposition.

Fonctionnement de l'équipement : second semestre 2007.

3^e tranche d'aménagement des vieilles rues du bourg

Les travaux d'aménagement des rues du Monteix, Saint-Martin, du Petit-Coudert et du chemin de la Grotte vont débuter à l'automne.

Divisés en deux phases, ils consistent à changer les réseaux d'eau et d'assainissement rénover les réseaux secs (électricité, téléphone) et reprendre entièrement la chaussée. L'étude a été réalisée par la société Seralp Infrastructure. La consultation des entreprises sera lancée en juin.

Durée des travaux de la 1^{re} phase : 2 mois.

Début de la 2^e phase : mars 2008.

Coût de l'opération : 476 285 € TTC. ■



PHOTOS : MAIRIE

Améliorer l'éclairage et économiser l'énergie

Royat compte 884 points lumineux. 334 ont été modernisés ou changés. Les 550 restants devraient être rénovés d'ici la fin de l'année.

En 10 ans, la Ville a rénové une partie importante de son réseau basse tension lors des travaux de réfection de voirie. Il reste encore les axes pénétrants. La modernisation du réseau se poursuit cependant par la mise en place de matériels plus économiques. Les lampes à vapeur de mercure dont le flux lumineux est de 2 500 lumens pour une puissance de 310 W vont être remplacées par des lampes iridium au flux lumineux de 2 800 lumens pour 100 W. Ainsi, les lumières jaune orangé seront remplacées par des lumières blanches. Les boulevards concernés par ces travaux, pour ne citer que les plus importants, sont : les boulevards Agid, Anatole-France, Romeuf, Montchalamet...

Coût de l'opération : 320 000 € TTC.

Aménagement du boulevard du Docteur-Rocher

Les travaux d'aménagement du boulevard du Docteur-Rocher débuteront début 2008. Ils porteront sur la réfection de la chaussée et des réseaux secs et humides.

La maîtrise d'œuvre est revenue à la société Seralp Infrastructure.

Coût de l'étude : 54 500 € TTC.

Nouveauté 2007 aux thermes

Le forfait de réadaptation à la marche

Élabore en collaboration avec les représentants de la commune, des thermes et de la Société médicale, ce forfait est destiné principalement aux personnes atteintes d'artérite et souhaitant, en complément de leur cure traditionnelle, bénéficier d'un véritable programme de réadaptation vasculaire.

Il constitue également une réponse idéale pour les personnes ne disposant pas suffisamment de temps pour une cure de trois semaines.

Ce forfait de réadaptation à la marche comprend :

→ 3 soins d'hydrothérapie (couloir de marche, bain, douche) ;

→ une consultation diététique (bilan et conseils nutritionnels personnalisés) ;

→ 2 séances de réadaptation vasculaire (mouvements "rééducatifs" des jambes suivis d'un temps de relaxation) ;

→ une sortie pédestre (promenade de santé accompagnée et adaptée) ;

→ la participation à une conférence sur un thème de santé.

Important : une consultation médicale préalable à la réalisation de ce forfait est indispensable. ■

Renseignement et réservations :
Thermes de Royat – Place Allard
Tél. 04 73 29 51 51

Opération 3 soins/30 € un véritable succès

À l'initiative de Thermauvergne, les stations thermales auvergnates ont proposé les 18 avril et 9 mai derniers des journées découvertes du thermalisme – 3 soins/30 €. L'objectif était de permettre à tous de découvrir l'ambiance des thermes et de goûter aux bienfaits des soins thermaux.

Cette opération, à laquelle les thermes de Royat se sont associés, a connu un succès inattendu. C'est près de 120 personnes que l'établissement thermal a accueillies. Une journée supplémentaire a même dû être envisagée pour faire face à cette affluence.

Deux autres journées sont programmées entre le 14 juillet et le 15 août 2007. ■

Pour connaître les dates, se renseigner auprès des thermes de Royat :
04 73 29 51 51



Visite de responsables thermaux Chiliens

Le mercredi 16 mai dernier, Royat a accueilli une délégation de responsables thermaux chiliens (Casilia de Correo) venus découvrir le thermalisme en France.

Durant la journée, une présentation des différentes activités de la Station leur a été proposée : le centre Royatonic, les thermes et l'Institut Sirena. Ils ont ainsi pu découvrir la totalité de l'offre thermique que proposera prochainement la station. ■

Journée portes ouvertes aux thermes : affluence record

Samedi 21 avril, une journée portes ouvertes a été organisée aux thermes. Près de 2 000 visiteurs sont venus découvrir les installations de soins, les locaux et s'informer sur les différentes pathologies soignées à Royat.

Une information concernant le patrimoine historique de l'établissement thermal complétait cette présentation.

Les visiteurs venus de l'agglomération clermontoise ont été extrêmement nombreux. Pour la plupart, ils découvraient pour la première fois les thermes avec, pour un certain nombre d'entre eux, le projet d'effectuer à plus ou moins brève échéance une cure thermique.



PHOTOS : MAIRIE

Participation des thermes au congrès national des associations de fibromyalgiques

Le 16 juin prochain se déroulera à Clermont-Ferrand (Polydôme) le congrès national des associations des fibromyalgiques. Organisé par l'AFAu (Association des fibromyalgiques d'Auvergne), sous l'égide du CeNAF (Centre national des associations de fibromyalgiques), ce congrès a pour thème : "Fibromyalgie : peut-on se passer de médicaments ? Place des techniques alternatives".

Les thermes de Royat seront partenaire de ce congrès, en particulier avec une communication de la Société médicale de Royat. Les médecins thermaux présenteront les résultats d'une étude mise en œuvre en collaboration avec le centre antidouleur du CHU de Clermont-Ferrand, sur les bénéfices qu'apporte le traitement thermal de Royat pour des personnes atteintes de fibromyalgie. ■

Qu'est-ce que

la fibromyalgie ?

Récemment reconnue comme syndrome à part entière par l'Académie de médecine, la fibromyalgie se caractérise par un ensemble de symptômes, majoritairement : des douleurs diffuses ressenties comme des contractures ou des tensions musculaires aggravées par l'effort, le froid, la fatigue et évoluant de façon chronique et une grande fatigabilité.

Renseignements : AFAu Tél. 04 73 77 13 92
ou www.cenaf.org

Journée portes ouvertes à l'Institut Sirena

Comme chaque année, l'Institut Sirena organise sa journée portes ouvertes le samedi précédant son ouverture.

Cette opération constitue une excellente opportunité de présenter à tous, les équipements, les locaux, le fonctionnement et les dernières nouveautés en matière de soins proposés.

Une nouveauté a été présentée cette année. Elle concerne l'évolution des prestations disponibles "à la carte" ou en option. Désormais les soins de balnéothérapie (douche au jet et bain bouillonnant) peuvent

être pratiqués en dehors de l'achat d'un forfait. Pour cela il suffit d'acquiescer un Pass Bien-Être, d'une valeur de 32 €, valable durant toute la saison.

De plus, l'Institut Sirena possède toujours l'exclusivité sur l'agglomération clermontoise d'une gamme de soins "anti-âge". Développés par le laboratoire Ericson, ces soins cosmétiques "Suprême DHE-Âge"

constituent un traitement complet de régénération cutanée (visage et corps). Ils sont, comme l'année précédente, disponibles en soin à l'unité et dans le cadre de forfaits. ■



PHOTO : ETABLISSEMENT THERMAL

L'institut Sirena

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h, le samedi de 8 h à 12 h
Institut ouvert jusqu'au 29 septembre
Informations et réservation :
N° Azur 0 810 001 802
www.institutsirena.com

Opération de relance téléphonique

Une opération de relance téléphonique a été mise en place et effectuée durant les mois de février et mars. Elle a concerné des curistes venus en cure en 2005 mais non revenus en 2006 (2500 personnes).

Deux objectifs avaient été préalablement établis :

- identifier les freins éventuels à la venue en cure de ces clients ;
- les convaincre d'effectuer de nouveau une cure thermale à Royat.

L'analyse des contacts

Après une analyse des différents contacts obtenus aux cours de cette opération, trois typologies de clientèles ont pu être mises en évidence. La plus importante est constituée par des personnes qui n'expriment pas d'insatisfaction par rapport à leur précédente cure thermale. Ils ne sont malheureusement plus en mesure de venir à Royat. Les causes sont généralement liées à leur état de santé,

à leur âge ou à des difficultés de déplacement.

La deuxième catégorie regroupe des personnes victimes ponctuellement d'une situation qui les a obligées à renoncer à leur cure. Les raisons sont multiples et se manifestent essentiellement par des problèmes liés à leur état de santé, à leur situation personnelle ou professionnelle et à une contrainte de temps. Ces personnes ont particulièrement apprécié ce contact téléphonique et l'attention qui leur a été manifestée. Elles ont constitué une cible de choix pour le développement de l'argumentaire commercial.

La dernière catégorie concerne des personnes qui nous ont exprimé leur insatisfaction

sur un point particulier de leur précédente cure. Cette insatisfaction les a conduits à ne pas renouveler leur séjour à Royat. Une écoute attentive à leurs objections et des réponses circonstanciées ont régulièrement permis d'emporter leur adhésion.

Les premiers résultats

Un point partiel effectué début mai sur le plan des réservations montre que 310 personnes ont déjà confirmé leur venue en cure cette année. Ce résultat est légèrement supérieur à l'objectif de recrutement établi au commencement de cette opération. Il atteint 12,5% du nombre total de personnes composant le fichier, l'objectif de départ étant de 10 %. ■

École élémentaire de Royat

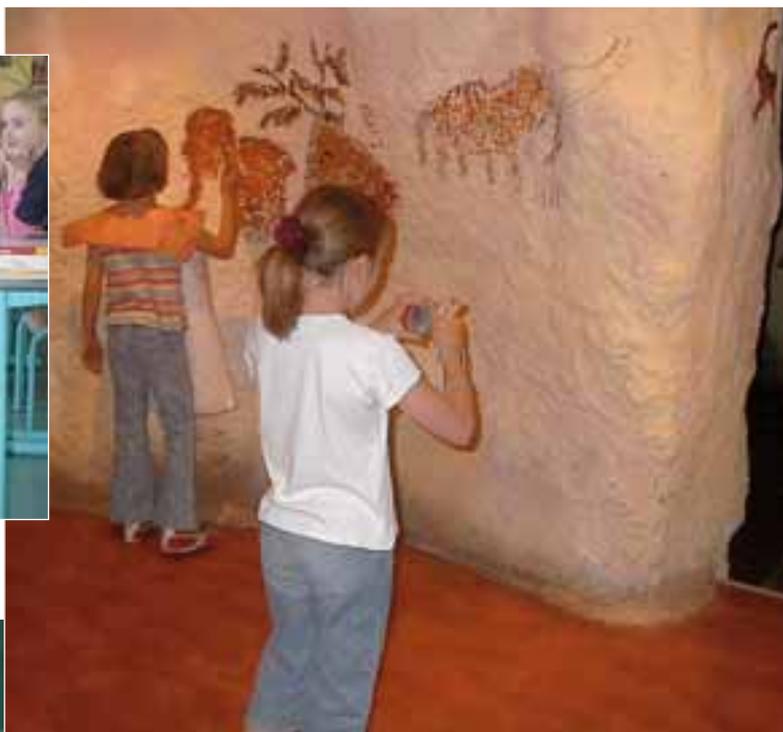


Les élèves de l'école élémentaire sont sensibilisés, tout au long de l'année, à la culture, au civisme et à l'écologie.

Différentes rencontres et sorties leur ont permis de découvrir les archives départementales et le parc régional des volcans d'Auvergne, de s'initier aux gestes de premiers secours.

La classe Préhistoire des CM1 se déroulera au mois de juin en Dordogne.

Le directeur de l'école rappelle que de nombreux vêtements ont été oubliés par les élèves et non réclamés par leurs parents.



Une année avec l'amicale laïque de Royat...

Cette association œuvre exclusivement au profit des écoles maternelle et élémentaire de Royat. De ce fait, tous les bénéfices des manifestations qu'elle organise servent à financer en tout ou en partie des sorties scolaires, des voyages de fin d'année, des jeux de cour qui sont décidés par les équipes pédagogiques du groupe scolaire.

La Fête de la citrouille a eu lieu le vendredi 2 octobre 2006 à 16 h 30 dans la cour de l'école élémentaire où tous les écoliers déguisés pour la circonstance se retrouvent pour partager un goûter et jouer à divers jeux.

Vient ensuite le temps des vacances et avant de se quitter, il y a la Fête des écoles suivie de sa kermesse à partir de 16 h 30 dans la cour de l'école élémentaire où l'on retrouve plein de jeux : la Girafe, l'Éléphant, la Roue de la fortune, la Pêche aux canards... pour la joie de tous les enfants qui peuvent repartir avec de nombreux lots. Cette année, ce sera le samedi 30 juin 2007. Cette fête nécessite beaucoup de travail ; aussi, l'amicale laïque vous attend nombreux.



PHOTOS : AMICALE LAÏQUE

Nos petits écoliers retrouvent le chemin de l'école fin août et l'amicale laïque fait son assemblée générale autour du 20 septembre pour permettre à chacun de prendre ses repères pour l'année nouvelle qui commence et ainsi venir adhérer à l'amicale laïque.

Lors de cette assemblée générale se décide du nouveau bureau et surtout de la mise en place des manifestations. On peut dire qu'il existe deux sortes de manifestations : les manifestations permanentes ou traditionnelles comme la Fête de la citrouille, le loto, le carnaval et la Fête des écoles et des manifestations plus ponctuelles. Il a existé la Fête de la châtaigne, le vide-greniers qui ont été remplacés pour cette année par un spectacle de magie et par un rallye pédestre.

Participation au Téléthron du 9 décembre 2006 pour la 4^e année.

Le loto a eu lieu le dimanche 26 novembre 2006 dans la salle du complexe sportif du Breuil avec pas moins de 300 personnes, divers lots ont récompensé différents gagnants. Le carnaval a eu lieu le vendredi 30 mars 2007. Les rues de Royat, après une matinée de giboulées de neige, se sont égayées à la vue du roi Carnaval défilant entouré des écoliers, des équipes éducatives, des musiciens de l'Harmonie de Royat, de parents et de l'équipe de l'amicale laïque. Ensuite les enfants de l'école élémentaire ont chanté sous la conduite de Bernard Perol. Tout ceci se termine traditionnellement par la dégustation de crêpes faites par les parents.

L'année scolaire 2006-2007 a vu naître deux nouvelles manifestations. L'amicale laïque s'est alliée à la MJC de Royat et le vendredi 2 février 2007, 152 personnes sont venues assister à un spectacle de danse et de magie. L'amicale laïque pour une première fois ne s'attendait pas à plus de 50 entrées et donc a été ravie par le succès remporté.

Le 12 mai a vu naître un rallye pédestre dans les rues de Royat qui est parti du Coin du Curiste, en passant par l'école élémentaire pour finir par la MJC et il a connu un vif succès.

Voilà une année bien remplie, si vous voulez nous rejoindre ou avoir des renseignements, contactez-nous :

Marie-Christine Valverde - Tél. 04 73 35 69 96

Carin Blaauw - Tél. 04 73 35 81 98

Agnès Héraud - Tél. 04 73 29 99 95



Le théâtre de Royat

Opéra à voir,
Opéra à entendre

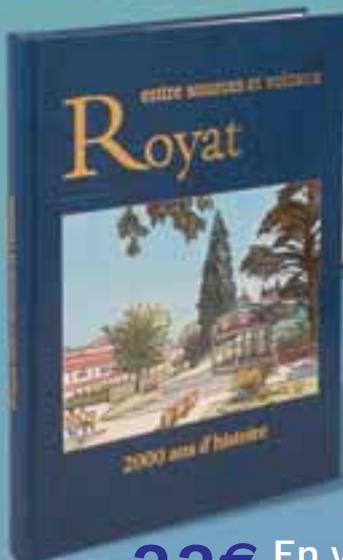
Par Claude Mathevet



Ouvrage de 112 pages, relié et abondamment illustré, retraçant l'histoire du théâtre de Royat, son architecture et les spectacles qui s'y sont déroulés. Encore en place, ce lieu scénique reste un des rares exemples de théâtres de villes d'eaux en Auvergne.

Prix de vente **30€** dans les librairies et à l'office de tourisme de Royat-Chamalières

Entre sources et volcans
Royat 2 000 ans d'histoire

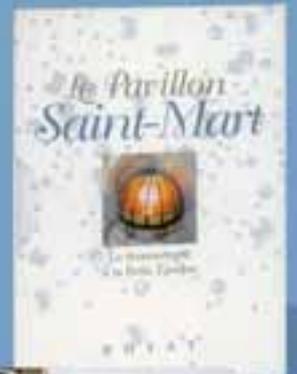


Écrit par Claudie Cyprien, Régine Fabry, Michel Gendraud, Jacqueline Guerrier-Delclos, Claude Mathevet, Francine Mercier, Jean Mergoil, Pascal Monnet, Paul Pourrat, Elsa Schneider-Manuch.
Illustrations et peinture : Jean Cheynel, Michel Gendraud.

33€ En vente à l'office de tourisme et à la mairie

Le Pavillon
Saint-Mart

Écrit par Claude Mathevet et Claudie Cyprien.



En vente à l'office de tourisme et au pavillon Saint-Mart

7€50





Expositions-ventes à l'office de tourisme

Afin d'attirer les visiteurs jusqu'à l'office de tourisme et de faire connaître l'artisanat local, nous organisons cet été une série d'expositions-ventes dans le hall de l'office de tourisme de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h :

- Du 5 au 7 juillet : peinture sur bois
- Du 12 au 14 juillet : savonnerie artisanale
- Du 19 au 21 juillet : lave émaillée et céramique
- Du 26 au 28 juillet : objets en bois
- Du 2 au 4 août : artisanat divers
- Du 9 au 21 août : lave émaillée
- Du 16 au 18 août : coutellerie
- Du 23 au 25 août : sculpture
- Vendredi 31 août et samedi 1^{er} septembre : décoration

Démarche qualité

Cette opération nationale, soutenue par la Région Auvergne, consiste à améliorer l'accueil de nos offices de tourisme afin de s'adapter aux attentes de nos visiteurs.

Concrètement, cette quête de la qualité commence par une remise à plat de notre fonctionnement, de ses failles et de ses forces. Après cette phase de constat, toute l'organisation est revue pour apporter plus de rigueur, de suivi et d'efficacité à notre travail. L'objectif de cette démarche est ensuite de l'initier auprès de nos professionnels, pour que tous ensemble, nous travaillions à l'amélioration de notre efficacité

et que nous transformions Royat-Chamalières en station de prestige.

Une fois ce travail accompli, l'organisme peut obtenir un label national "Qualité Tourisme", gage de ses compétences et de son sérieux.

Notre office de tourisme a commencé ce travail en collaboration avec la Région et souhaite convier par la suite les socioprofessionnels à cette réflexion. ■

Nouveaux

investissements

L'office de tourisme a changé sa borne Internet au cours de l'hiver, nous proposons à présent un accès rapide et gratuit à Internet. Nous avons également acquis un photocopieur couleur, disponible pour l'ensemble des personnes intéressées (service payant).

Documents 2007

Pour cette saison 2007, un nouveau guide d'accueil a vu le jour.

Ce document recense l'ensemble des hébergements adhérant à l'office de tourisme et comprend le guide pratique. Pour la première fois, les hébergements sont présentés de manière attractive avec chacun une photo, un descriptif et des tarifs détaillés. Cette nouvelle présentation répond mieux aux attentes de la clientèle, sensible à la présentation du logement et désireuse d'obtenir le maximum d'informations avant de s'engager.

Ce document est diffusé très largement et sera très prochainement téléchargeable sur le site Internet de l'office de tourisme www.ot-royat.com ■

Valorisation du patrimoine

Après un premier travail de création de circuits touristiques ciblés sur le patrimoine thermal, l'office de tourisme continue son travail de valorisation et de promotion.

Des visites guidées régulières sont organisées chaque année et cette saison 2007 est marquée par l'arrivée de visites un peu inattendues. Au détour des sources ou du hall de l'établissement thermal, le public pourra assister à une représentation théâtrale. Trois dates sont à retenir : les dimanches 17 juin, 8 juillet et 16 septembre.

D'autre part, le pavillon Saint-Mart, lieu d'exposition permanente sur le thermalisme à la Belle Époque, ouvrira ses portes tous les premiers samedis du mois de 14 h 30 à 18 h 30, sera inclus dans les visites guidées du quartier thermal et accueillera toutes les

trois semaines une conférence, un échange culturel autour d'un goûter chaleureux.

Enfin, les hôtels ne sont pas oubliés dans cette programmation culturelle. Une fois encore les hôteliers nous feront partager leurs connaissances sur leurs établissements, accueilleront des visites guidées régulières, qui s'achèveront par un goûter convivial.

Notre station dispose d'un patrimoine exceptionnel qu'il faut valoriser et cette préoccupation se retrouve d'ailleurs à l'échelle du Massif central, puisque l'association de la Route des villes d'eaux entame une réflexion sur ce sujet. ■

Renseignements

Office de tourisme de Royat-Chamalières
1, avenue Auguste Rouzaud – 63130 Royat
Tél. 04 73 29 74 70
infot-royat.com
www.ot-royat.com



PHOTOS : ECOLE DE MUSIQUE

École de musique, de théâtre et de danse de Royat

Avec 350 élèves cette année, répartis en 20 classes, dont le théâtre et la danse, l'école poursuit sa vocation d'enseignement artistique et de lieu de bonheur et d'épanouissement pour tous ceux qui la fréquentent.



Après l'effervescence du Mystère de Saint-Léger l'année dernière, cette année est plus calme avec, pour projet, la réalisation de plusieurs concerts et spectacles dans le cadre de la semaine culturelle en partenariat avec l'école maternelle et plusieurs associations royataises.

Tout au long de l'année, de nombreuses auditions ont permis, à tous ceux qui le désiraient, de venir écouter les élèves, parents, amis ou autres personnes désirant découvrir notre école.

L'école de musique, de théâtre et de danse est ouverte à tous.

N'hésitez pas à en franchir la porte. Ce sera avec joie que nous vous accueillerons. ■



Eaux en couleurs et en musique

C'est devenu presque une tradition. Tous les ans courant mai, a lieu une semaine culturelle animée par l'école maternelle et l'école de musique.



PHOTOS : MAIRE / ECOLE DE MUSIQUE

Cette année, la Bibliothèque pour Tous, Roy'Arts, les harmonies de Cébazat et de Royat et la commission animations ainsi que le service Animation de l'office de tourisme ont apporté leur concours à cette manifestation. Autour du thème de l'eau choisi par l'école maternelle qui en a fait son projet pédagogique pour l'année, ils ont préparé pendant plus de dix mois expositions, chants, ballets, pièces de théâtre, concert...

Les habitants ont découvert la première réalisation de l'école maternelle et de l'amicale laïque, le roi Carnaval, sous la forme d'une goutte d'eau, en mars dernier lors du carnaval des enfants. Quant aux autres travaux, ils ont été présentés pendant la semaine culturelle dans les salles du parc thermal, et chacun a pu en apprécier la diversité et la qualité artistique. Bravo à tous. ■



La commission Animation

La commission Animation propose une série d'expositions dans les locaux de la mairie (grande et petite salle). Ces locaux sont ouverts à tous et principalement aux associations culturelles de Royat et aux artistes amateurs ou professionnels.

Dans les expos déjà réalisées citons : Atelier Natamista de Natalia et Régis Favière de Châtel-Montagne ; ils nous ont présenté des monstres typiques de l'art populaire mexicain "les alebrijes" ainsi que des squelettes joyeux "les calaveras". Cette exposition a pu se dérouler grâce à la participation de l'ACLAF.

Une autre exposition appréciée et attendue, celle de David Pons. Cet artiste a connu une progression importante depuis plusieurs années. Ces toiles allient matière et couleurs dans une diversité étonnante.

Du 10 au 20 avril, Monsieur Gubert qui participe aux Arts en balade a exposé en mairie du pop art.

La dynamique équipe de Roy'Arts présentera en mairie du 19 au 30 juin son salon annuel. Tout au long de l'année, Nicole Gendraud, présidente des artistes amateurs de Royat; présente de nombreuses expositions et a participé cette année à la Fête de l'eau "Eaux en couleurs et en musiques" qui a lieu du 28 mai au 2 juin. M. et Mme Gendraud, artistes dans l'âme, sont le fil conducteur permettant à l'association d'avoir une présence reconnue sur la commune. Merci. ■

Dans le cadre des "Arts en balade" exposition de M. Gubert.

Futures expositions

→ 19 mai au 16 juin

Roy'Arts expo sur le thème de la route de la soie aux Galeries Lafayette.

→ 30 mai au 2 juin

Expo travaux photos de l'école maternelle, espace Animations (Coin du curiste) dans le parc thermal.

→ 19 au 30 juin

11^e Salon de Roy'Arts, expo en mairie.

→ 16 au 29 juillet

Expo de M. Maurin en mairie.

→ 15 au 25 septembre

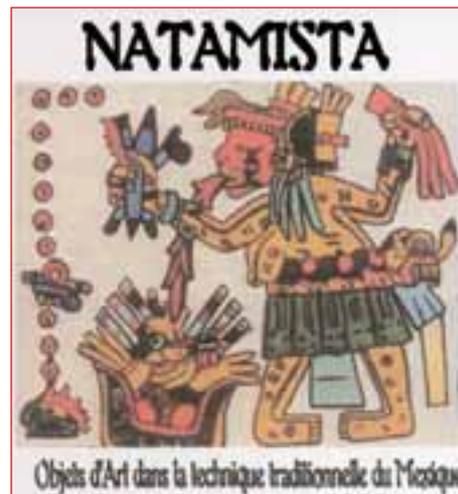
Expo de Maryse Dadet en mairie.

→ 1^{er} au 14 octobre

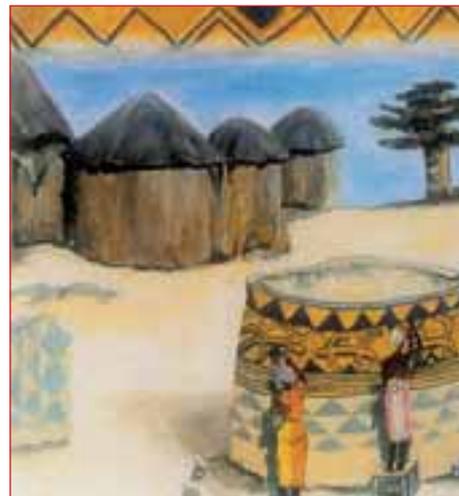
Expo de patchwork de Royat Ouvrages Passion en mairie.

→ 1^{er} au 9 décembre

Expo de Roy'Arts en mairie.



Exposition de l'atelier Natamista.



Exposition de Roy'Arts.



Voyage des anciens

Dans le but d'améliorer les échanges et la convivialité entre les résidents de Royat, la commission propose, aux habitants âgés de 65 ans et plus, une sortie annuelle qui se présente cette année sous forme d'une croisière-repas. Sur le trajet, visite de la boîte à cake à Briennon. La croisière se fera sur le canal de Roanne à Digoin suivie de la visite guidée d'une péniche. Bon appétit et bon voyage à tous les participants. ■



Photo d'archives.

Repas des anciens

du 9 décembre 2007

Les personnes âgées de 65 ans et plus au 31 décembre de l'année en cours inscrites sur les listes électorales de la commune peuvent participer au repas de fin d'année offert par la commission Animation. Ce repas traditionnel se déroulera dans la salle des Grands Jeux en collaboration avec le casino de Royat. Il attire chaque année de nombreux convives. Un orchestre et une tombola animent cette manifestation. En temps utile, une invitation parviendra à chaque bénéficiaire.

Le 10^e Festival Volcadiva

Royat s'apprête à vivre le 10^e Festival Volcadiva, le festival international des artistes lyriques en récital, organisé par Bernard Boucheix, président de l'association Festival des volcans d'Auvergne. Coup d'envoi de la manifestation dimanche 1^{er} juillet.

Programme 2007

→ Dimanche 1^{er} juillet

Chang-Han Lim (*baryton coréen*)
Edwin Baudo (*pianiste français*)

→ Lundi 2 juillet

Elena Gabouri (*mezzo soprano russe*)
Emmanuelle Moriat (*pianiste française*)

→ Mardi 3 juillet

Maud Darizcuren (*soprano française*)
Olivier Besnard (*pianiste français*)

→ Mercredi 4 juillet

Christian Helmer (*basse française*)
Paul Montag (*pianiste français*)

→ Jeudi 5 juillet

Stéphanie Gouilly (*soprano française*)
Jean-Christophe Rigaud (*pianiste français*)

→ Vendredi 6 juillet

Hye Myug Kang (*soprano coréenne*)
Nina Uhari (*pianiste finlandaise*)

→ Samedi 7 juillet

Ludvine Gombert (*soprano française*)
Loreline Mione (*pianiste française*)

→ Dimanche 8 juillet

Heng Shi (*baryton chinois*)
Ariane Saguét (*pianiste française*)

Renseignements : 04 73 29 74 70

Réservations : 08 92 68 36 22 ou
www.fnac.com

Jusqu'au 8 juillet inclus, un concert sera proposé chaque soir, à 21 h en l'église Saint-Léger ainsi qu'un cocktail "Volcadiva" qui est l'occasion de côtoyer les artistes et personnalités présentes. Dans le cadre de ce 10^e anniversaire, Bernard Boucheix nous promet des programmes surprises les dimanches 1^{er} et 8 juillet avec les artistes invités Marie-Noëlle Cros, Patrick Garayt, Ilona Baldo et Hugues Georges. Ces concerts d'une heure auront lieu à 16 h, au tarif unique de 10 €, en vente sur place à partir de 15 h 30. ■

Volcadiva pratique

→ **Horaires** : 21 h, durée 1 h 30 avec entracte, ouverture des portes et de la billetterie à 20 h 30

→ **Lieu** : église et prieuré Saint-Léger

→ **Réservations** : réseau FNAC

Renseignements : Volcadiva, volcadiva@wanadoo.fr

Office de tourisme de Royat, 04 73 29 74 70 ou <http://festival.volcadiva.free.fr>



Volcadiva recherche des bénévoles

Pour lui permettre d'organiser au mieux son festival, l'association Festival des volcans d'Auvergne recherche des bénévoles hommes pour rejoindre l'équipe technique. C'est cette équipe qui, avant et tout au long du festival, assure la logistique technique de l'ensemble des concerts.

Renseignements : 06 81 21 51 42 ou volcadiva@wanadoo.fr ou <http://volcadiva.mp3.ms/>

Office de tourisme Animations 2007

L'office de tourisme de Royat-Chamalières a pour mission d'animer le quartier thermal.

PHOTOS : OTSI



Soirée irlandaise organisée par l'école de musique de Chamalières.

Sa programmation est tournée principalement vers les curistes, l'objectif étant de proposer une animation quotidienne. Les budgets alloués à cette activité ont sensiblement diminué au cours de ces dernières années, ce qui a conduit l'office de tourisme à réduire les animations musicales du week-end et à les compenser en partie par des ateliers en petits groupes.

Chaque année, l'équipe animation de l'office de tourisme s'entoure des associations locales pour proposer des animations en commun et profiter de leurs compétences. Cette saison, on remarquera les interventions des harmonies municipales de Royat et de Chamalières, qui à chaque apparition séduisent le public. Le Chamalières Atelier Théâtre est également très présent avec des représentations et des visites guidées animées du quartier thermal. L'association La Bourrée des Volcans propose régulièrement des démonstrations et fait participer le public avec enthousiasme.

La Maison des jeunes et de la culture ainsi que les Ateliers Bénévoles participent activement à l'animation et organisent cette année un rallye dans le parc thermal.

Bien d'autres associations encore partagent leurs savoir-faire et apportent à l'office de tourisme une aide précieuse.

Les nouveautés

→ Sorties nature

Cette saison est marquée par l'intervention de l'association "Jardins en herbe", qui propose des conférences sur l'entretien des espaces verts et de nombreuses sorties pédestres pour découvrir la flore aux abords de Royat. Ouvertes à tous, ces balades sont l'occasion d'arpenter la commune différemment (inscription préalable à l'office de tourisme ou renseignements au 06 83 34 21 57).

40>ROYATContact<juin 2007

→ Sorties découvertes "Entre patrimoine et gourmandise"

Toutes les 3 semaines, l'équipe animation organise une excursion en bus comprenant une visite culturelle et une dégustation de produits locaux. À des tarifs raisonnables, ces sorties "Entre patrimoine et gourmandise" rassemblent un large public désireux de découvrir les trésors de notre région.

Les semaines thématiques

En 2006, l'office de tourisme avait expérimenté les semaines thématiques, le principe était de décliner toutes les animations sur un thème précis.

Pour cette nouvelle saison, des thèmes ont été choisis tels que le fromage, l'eau ou encore le chocolat.

Le premier rendez-vous thématique autour du fromage s'est déroulé courant avril et a connu un réel succès. Ce fut l'occasion pour le public de déguster tous les matins un nouveau fromage régional, de s'en procurer auprès des producteurs présents dans le parc, de jouer et gagner des portions de fromage, de visiter une ferme agricole, de

Sortie découverte.



suivre les conférences de la diététicienne et de profiter de l'exposition dans l'établissement. Une semaine chargée en contenu et fort appréciée des curistes !

Ces semaines thématiques se reproduiront au cours de la saison autour de l'eau du 2 au 8 juillet et du chocolat du 1^{er} au 7 octobre.

Des marchés nocturnes

Pour fêter l'été et donner une ambiance estivale à Royat, l'office de tourisme organisera deux marchés nocturnes (de 17 h à 21 h) les vendredis 20 juillet et 24 août. Une vingtaine d'exposants se réunira sur la place Allard pour faire connaître leurs produits et leurs savoir-faire.



Animation jeu dans le cadre de la semaine thématique sur le fromage.

Le Pass Loisirs

Véritable passeport pour les loisirs et l'animation, le Pass Loisirs permet d'accéder gratuitement ou avec des réductions intéressantes aux diverses animations proposées par l'office de tourisme. Pour la première fois, les commerçants participent à cette opération en octroyant des réductions ou des avantages à tous les porteurs de la carte.

Renseignements et liste détaillée des commerces participant à l'opération dans le guide animation 2007.



Atelier : J'apprends à danser la bourrée avec le groupe "La Bourrée des Volcans".

Renseignements

Office de tourisme de Royat-Chamalières
Service Animation : 04 73 35 84 65
www.ot-royat.com

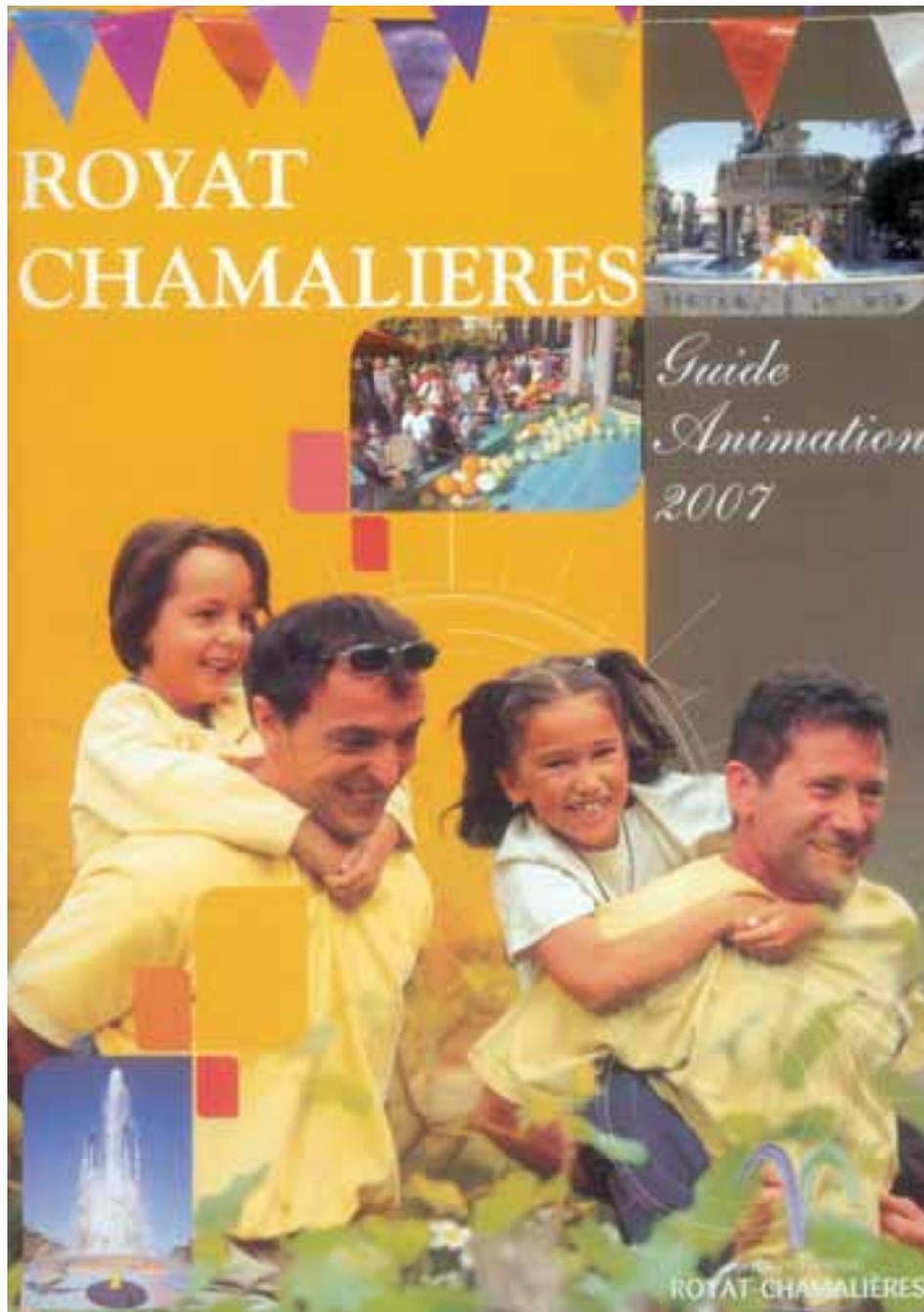


Atelier : confection d'amuse-gueules au fromage dans le cadre de la semaine thématique sur le fromage.

Un guide complet à disposition

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Royat et Chamalières, le guide animation reprend avec précisions, jour par jour, la

programmation de l'office de tourisme, les rendez-vous des associations, les spectacles du Casino, les grandes dates. Consultez le régulièrement pour connaître les nombreux rendez-vous festifs de notre station ! ■



Quelques dates à retenir

- **Dimanche 17 juin** : visite guidée et animée du quartier thermal par une troupe de théâtre (CAT).
- **Du 29 mai au 3 juin** : semaine culturelle "Eaux en couleurs et en musiques" organisée par l'école maternelle, l'école de musique et la commune de Royat.
- **Jeu**di 21 juin : Fête de la musique.
- **Vendredi 22 juin** : pétanque semi-nocturne, stade Johnny-Bernard, inscription sur place.
- **Vendredi 22 et samedi 23 juin** : Festival de pyromélogie.
- **Samedi 23 juin** : inauguration du centre thermoludique Royatonic.
- **30 juin** : fête des écoles maternelle et primaire, kermesse.
- **Du 1^{er} au 8 juillet** : 10^e Festival de musique lyrique Volcadviva.
- **Du 2 au 8 juillet** : semaine d'animations sur le thème de l'eau.
- **Dimanche 8 juillet** : visite guidée animée du quartier thermal par une troupe de théâtre (CAT).
- **Vendredi 20 juillet** : marché estival nocturne.
- **5 août** : tour de France guitares, concert salle de conférence dans le parc thermal.
- **Dimanche 19 août** : concert de chœur basque "Oxote Lurra" - église du Sacré-Cœur.
- **Vendredi 24 août** : marché estival nocturne.
- **Dimanche 26 août** : course pédestre "La Foulée des 3 fontaines".
- **Septembre** : coupe de la Ville de Royat au golf de Charade.
- **Du 3 au 10 septembre** : exposition des artistes de l'AMOPA en mairie de Royat.
- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre** : Journées du patrimoine.
- **Dimanche 16 septembre** : visite guidée et animée du quartier thermal par une troupe de théâtre (CAT).
- **27 septembre** : création de décorations de Noël par les Ateliers Bénévoles, espace Animation parc thermal.
- **Du 1^{er} au 7 octobre** : semaine d'animations sur le thème du chocolat.
- **Dimanche 6 octobre** : marché de pays dans le parc thermal.
- **30 novembre et 1^{er} décembre** : marché de Noël des Ateliers Bénévoles.
- **1^{er} et 2 décembre** : Téléthon.
- **9 décembre** : repas des anciens au casino de Royat.

TER pour être bien, bougeons mieux !



PHOTO : SNCF

Royat / Clermont-Fd 8 min en TER

Royat / Clermont Ferrand en TER, c'est 16 allers-retours par jour en semaine pour un temps de trajet de 8 minutes et une offre tarifaire pour chacun

Pour les collégiens et lycéens

- L'ASR (abonnement scolaire réglementé) produit pour les externes ou demi-pensionnaires : 120 € pour l'année pour faire des trajets tous les jours entre le domicile et le lieu d'études.
- L' AIS (abonnement interne scolaire) produit pour les internes : les élèves bénéficient de 50 % de réduction sur les trajets entre le domicile et le lieu d'études.

Pour les étudiants

- pour se déplacer tous les jours : l' AEEA (abonnement élèves étudiants apprentis) offre une formule hebdomadaire et une formule mensuelle.
- pour voyager 1 à 2 fois par semaine : le Billet U – la carte coûte 15 € et permet de voyager avec 50 % de réduction entre le domicile et le lieu d'études.

Pour les actifs

- l' AHT (abonnement hebdomadaire du travail) : il permet de réaliser un nombre de trajets illimité entre le domicile et le lieu de travail ; il est valable pour une période de 7 jours consécutifs. Royat / Clermont-Ferrand : 4,90 € par semaine.

→ l' AMT (abonnement mensuel du travail) : formule mensuelle valable du 1^{er} au dernier jour du mois.

Royat / Clermont-Ferrand : 17,70 €/mois

NOUVEAU → Cap Actif, une formule annuelle qui offre souplesse et économie avec envoi des coupons mensuels directement à domicile. Royat / Clermont-Ferrand : 15,50 €/mois. ■

Vos déplacements occasionnels

en Auvergne

La carte Loisirs : elle coûte 30 € et offre 25 % de réduction pour le titulaire en semaine et 50 % de réduction le week-end seul ou accompagné de 1 à 3 personnes (prix au 01/07/06).

ter AUVERGNE



Le covoiturage, pourquoi pas ? Organisez vos déplacements professionnels ou de loisirs en covoiturant !

C'est économique, convivial et permet de réduire la pollution urbaine.

L'association Covoiture63 encourage le covoiturage et met à votre disposition un site internet sur lequel les conducteurs et les passagers peuvent se mettre en relation.

www.covoiturationauvergne.net

Inscrivez-vous et enregistrez gratuitement vos offres et demandes de trajets (ponctuels ou réguliers).

Vous pourrez contacter directement les personnes inscrites sur le site et effectuant les mêmes trajets que vous.

Chaque usager s'engage à respecter la charte signée avant toute inscription.

Le conducteur peut demander une participation de 0,05 € maximum par km effectué.

Si vous ne disposez pas d'accès Internet, contactez-nous.

Covoiture 63

(action financée avec l'aide du Fonds social européen, objectif 3 mesure 10B)

42, rue Auger – 63100 Clermont-Ferrand

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Fermé le mercredi

Tél./Fax 04 73 90 47 93

Halte jeux à Royat

Les enfants de moins de 4 ans peuvent venir jouer avec un adulte accompagnateur (parents, grands parents, assistante maternelle...) le lundi après-midi de 15 h à 17 h 30 à la Maison de Mowgli, place Claussat à Royat. La halte jeux est un lieu de loisirs pour les tout-petits et les adultes qui les accompagnent. Les enfants y rencontrent des copains et approchent en douceur la collectivité avant d'entrer à l'école maternelle.

On y suit quelques règles simples

- Aux heures d'ouverture, il suffit de pousser la porte. Aucune inscription préalable.
- On peut y rester un après-midi entier ou dix minutes.
- Seuls sont inscrits sur un cahier le prénom et l'âge de l'enfant accueilli.

De plus, les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte référent peuvent

venir le mercredi matin, une fois par mois à l'atelier "Trois Pommes", une animation autour du livre.

Pour connaître le calendrier, merci de contacter la Maison de Mowgli. Cette activité ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires. ■

Renseignements pour les deux activités :
"Maison de Mowgli" - Tél. 06 74 08 70 96



PHOTOS : LES PETITS LUTINS

Les Petits Lutins une crèche et un multi-accueil au service des plus petits...

Depuis 12 ans, l'association Les Petits Lutins a permis à près de 200 enfants de bénéficier des services de la crèche "Les Petits Lutins" et du multi-accueil "Les Lucioles". À la veille du renouvellement du contrat enfance qui fixe les règles de fonctionnement des deux structures, quel est le bilan de l'association et quels sont ses projets ?

Le bilan

L'association "Les Petits Lutins" est née en 1995 à l'initiative de parents afin d'accueillir les enfants dès leurs premiers mois jusqu'à leur entrée à l'école. Depuis cette date, ce sont des parents bénévoles qui gèrent la crèche "Les Petits Lutins" et le multi-accueil "Les Lucioles". Ils prennent toutes les décisions relatives au fonctionnement quotidien des deux structures (établissement du budget annuel, gestion du personnel, etc.), sous le regard bienveillant de la commune et de la Caisse d'allocations familiales qui financent chaque année le déficit de fonctionnement. C'est donc en "bons pères de famille" qu'agissent les administrateurs des Petits Lutins.

Les enfants sont encadrés par 12 professionnelles de la petite enfance, toutes employées en contrat à durée indéterminée. Deux équipes pluridisciplinaires de 7 personnes à la crèche et de 5 personnes au multi-accueil créent les conditions optimales pour que les enfants soient accueillis en toute sécurité. Ils trouvent au sein de la structure des conditions de vie propices à leur développement, à leur épanouissement et à leur bien-être.

Des jeux libres et des activités sont proposés aux enfants, afin de faciliter leur socialisation et leur autonomie. Régulièrement, des sorties sont organisées. Ainsi, cette année, les tout-petits ont été accueillis dans différentes bibliothèques municipales, ils ont visité le musée Lecoq, ils se sont promenés dans le parc Bargoin et le jardin Lecoq, ils sont allés voir les décorations de Noël... Pour se rendre dans tous ces lieux, parfois, les enfants prennent le bus, le tramway ou encore le train, d'autres fois, la commune met à disposition une navette.

L'association favorise également le lien avec l'école maternelle de Royat pour la scolarisation des enfants plus âgés. Ainsi, cette année encore, une convention a été signée entre les trois établissements pour permettre aux enfants faisant leur rentrée scolaire fin août de se familiariser avec leur nouvel environnement.

Pour terminer, notons que des liens sont également développés avec d'autres populations de la commune de Royat. Ainsi, cette année, quelques enfants ont eu le plaisir de partager un moment avec les personnes âgées se retrouvant pour danser le mercredi après-midi dans la salle polyvalente.

Les projets

Lorsque les parents ont créé l'association, ils espéraient préserver le bien-être des enfants, tout en respectant au maximum leurs besoins, leur rythme de vie et en assurant l'éveil, l'autonomie et la socialisation de chacun. C'est aujourd'hui chose faite : la crèche et le multi-accueil sont des espaces où les enfants existent, font des découvertes, s'ouvrent aux autres, partagent. La nouvelle équipe gestionnaire souhaite poursuivre ces objectifs et améliorer encore le quotidien des enfants. Il s'agit par exemple de créer un coin lecture avec des livres pour "Les Petits Lutins" ou encore d'aménager un nouvel espace de jeu extérieur pour "Les Lucioles" (après l'achèvement des travaux de la cantine scolaire).

Le prochain contrat enfance sera discuté à l'automne prochain entre la commune et la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme. Il fixera les nouvelles conditions qui permettront à l'association de poursuivre ces actions de socialisation et d'accompagnement des plus petits à Royat. ■



Renseignements

→ La crèche Les Petits Lutins
Capacité d'accueil : 20 places
Adresse : 21, rue de la Pépinière
63130 Royat
Tél. 04 73 29 91 61

lutinsroyat@cegetel.net
Directrice : Sylvie Rousseau
Présidente de l'association Les Petits Lutins :
Cécilia Brassier-Rodrigues

→ Le multi-accueil Les Lucioles
Capacité d'accueil : 10 places en accueil régulier et 2 places en accueil occasionnel réservé
Adresse : 10, avenue Pasteur – 63130 Royat
Tél. 04 73 35 95 57
Directrice : Delphine Raby
Présidente de l'association Les Petits Lutins :
Cécilia Brassier-Rodrigues

Le bilan du PIG en quelques chiffres

1 - Les point-info

54 personnes renseignées
32 visites conseil effectuées
sur le lieu des travaux projetés.

L'information des particuliers est assurée par l'association Habitat et développement entre Loire et Rhône, chaque mercredi matin de 10 h à 12 h à la mairie.

Ces conseils sur place sont nécessaires pour donner au propriétaire tous les renseignements dont il a besoin pour se lancer dans son projet de réhabilitation.

Ils permettent :

- d'apporter au demandeur l'information précise sur les aides possibles, les conditions d'octroi en fonction de la nature des travaux et de la configuration de l'immeuble ;
- d'évaluer la faisabilité de l'opération et de définir un programme de travaux répondant aux objectifs du PIG ;
- de déterminer l'équilibre financier des opérations : mensualité d'emprunt, montant des loyers conventionnés, programme des travaux, nature des prêts complémentaires

Pour les projets locatifs sur des logements vacants, une étude de faisabilité est rendue aux propriétaires. Elle comprend :

- un bilan technique des travaux subventionnables à réaliser ;
- une simulation financière avec estimation du montant des loyers et de la subvention ;
- la marche à suivre pour le dépôt du dossier.

Tous ces conseils sont totalement gratuits pour le propriétaire. ■

Renseignements

Point info PIG à la mairie de Royat
Tous les mercredis matin de 10 h à 12 h
sans rendez-vous
Sur rendez-vous, pour une visite sur le lieu
des travaux
Contact : Marie-Hélène Barriquand
Tél. 06 12 44 70 54
m.helene.barriquand@wanadoo.fr

Le PIG est en cours cette année
et jusqu'en juillet 2008.

Les propriétaires intéressés doivent
déposer une demande avant cette
date ; en revanche, les travaux
devront être terminés dans les
trois années suivant le dépôt du
dossier.

2 - Les premiers résultats

| Nbre de logements avec sortie d'insalubrité | Montant de travaux prévu | Montant de subvention ANAH | Montant de subvention Ville de Royat |
|---|--------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| 9 | 348 570 € | 256 499 € | 54 929 € |

Les premiers logements à bénéficier du programme sont en cours de travaux et seront terminés dans le courant du premier semestre 2007 : un nouveau logement sera remis sur le marché locatif, alors que pour 8 autres, il s'agit de mises au confort de logements déjà occupés.

3 - Un logement en cours de travaux



PHOTOS : HABITAT ET DEVELOPPEMENT ENTRE LOIRE ET RHONE

"Écoute Déficience Visuelle"

La solitude est encore plus pénible quand on est privé d'un sens aussi important que la vue.

Écoute Déficience Visuelle est un service téléphonique gratuit créé par l'association Valentin-Haüy pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude, ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale.

Initialement réservé à l'Île-de-France, il s'est étendu à toute la province, et fonctionne

deux fois par semaine : les lundis et jeudis après-midi de 14 h à 18 h. Il suffit de composer le 0 800 21 21 62 (appel gratuit depuis un poste fixe). ■

Renseignements :
Association Valentin-Haüy
Service Communication
5, rue Duroc - 75007 Paris
Tél. 01 44 49 27 27
communication@avh.asso.fr
www.avh.asso.fr

Le bilan du PIG en quelques chiffres (suite)

La loi ENL : engagement national pour le logement, quelques explications

Dispositif "Borloo" ancien qui s'applique pendant la durée du PIG

Ce régime concerne les logements conventionnés avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et mis en location à compter du 1^{er} octobre 2006. Ce nouveau dispositif, appelé "Borloo dans l'ancien", se substitue au dispositif "Besson ancien" pour lequel il ne peut plus y avoir de nouveaux bénéficiaires depuis le 30 septembre 2006.

Pour quoi ?

Le "Borloo dans l'ancien" s'applique aux logements conventionnés loués à compter du 1^{er} octobre 2006.

Le logement doit aux normes de décence.

Quels avantages ?

→ Une déduction spécifique de 30 % sur les loyers imposables pendant toute la

période d'engagement de location lorsque le logement est conventionné avec l'ANAH à un niveau de loyer et de ressources intermédiaires.

- Une déduction spécifique de 45 % sur les loyers imposables pendant toute la période d'engagement de location lorsque le logement est conventionné avec l'ANAH à un niveau de loyer modéré et de ressources pour le locataire entrant dans les lieux.
- Ces déductions sont possibles à la conclusion d'un nouveau bail avec un nouveau locataire mais aussi avec un locataire en place (CGI art. 31, I 1°, 5 mars 2007).
- Dans le cadre d'un conventionnement locatif, l'APL est versée en tiers payant, elle est adressée au propriétaire, le restant étant réglé directement par le locataire.

→ À Royat, dans le cadre du PIG, le taux de subvention de l'ANAH varie de 55 % à 75% pour la réalisation de travaux. La Ville de Royat ajoute 10 % ou 20 % supplémentaires.

Quels engagements pour le propriétaire ?

Le logement est loué nu :

- pendant six ans ou 9 ans minimum en cas de travaux subventionnés par l'ANAH ;
- à usage d'habitation principale ;
- à une personne autre qu'un membre de son foyer fiscal, un ascendant, un descendant ou une personne occupant déjà le logement et dont les revenus lors de l'entrée dans les lieux respectent un plafond de ressources. ■

Social : quelques chiffres

Aide juridictionnelle

Plafond de ressources mensuel

Aide juridictionnelle totale : 874 €

Aide juridictionnelle partielle : 1 311 €

Majoration : 157 € pour les 2 premières personnes à charge, 99 € au-delà

Invalidité

→ Pension de 1^{re} catégorie

- 30 % du salaire de base
- Minimum mensuel : 255,30 €
- Maximum mensuel : 804,60 €

→ Pensions de 2^e et 3^e catégories

- 50 % du salaire de base
- Minimum mensuel : 255,30 €
- Maximum mensuel : 1 341 €

→ Majoration pour tierce personne :

999,83 €/mois (pensions de 3^e catégorie)

→ Allocation supplémentaire invalidité

- Bénéficiaire seul : 365,97 €/mois
- Ménage : 603,90 €/mois
- Plafond de ressources annuel : 7 635,33 € (personne seule) ; 13 374,16 € (ménage)

Revenu minimum d'insertion (revenu minimum mensuel garanti)

→ Personne seule : 440,86 € (387,96 € après abattement du forfait logement)

→ Couple, ou isolé + 1 enfant : 661,29 € (555,48 € après abattement du forfait logement)

→ Par personne à charge supplémentaire : 132,26 €

→ Par personne à charge à partir de la 3^e : 176,34 €

Prestations familiales

(allocation de parent isolé revenu minimum garanti)

→ Femme enceinte sans enfant : 561,18 €/mois

→ Parent isolé 1 enfant à charge : 748,24 €/mois

→ Par enfant supplémentaire : 187,06 €/mois

Allocation de soutien familial

→ Orphelin de père et mère : 111,68 €/mois

→ Orphelin de père ou de mère : 83,76 €/mois

Prime de déménagement

→ Par famille de 3 enfants nés ou à naître : 897,89 € au maximum

→ Par enfant supplémentaire : 74,82 € au maximum

Couverture maladie universelle (CMU)

→ Affiliation gratuite : plafond de revenus fiscal annuel 7083 €

→ Cotisation égale à 8 % des revenus au-delà du plafond de revenus

→ Protection complémentaire de santé (Plafond de ressources mensuel) :

- 1 pers. : 598,23 €
- 2 pers. : 897,35 €
- 3 pers. : 1 076,82 €
- 4 pers. : 1 256,29 €
- pers. suppl. : 239,29 €.

ANPE Les chiffres de l'emploi 2005/2006 pour la commune de Royat



1. Le point sur la demande d'emploi

- 14 %

C'est l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre septembre 2005 et septembre 2006 sur la commune

190

demandeurs d'emploi à fin septembre 2006

Évolution du nombre de personnes inscrites au chômage entre septembre 2005 et septembre 2006 (catégories 1+6) *

■ Par âge

| | |
|-----------------|--------|
| Moins de 25 ans | - 26 % |
| 25-49 ans | - 17 % |
| Plus de 50 ans | + 18 % |

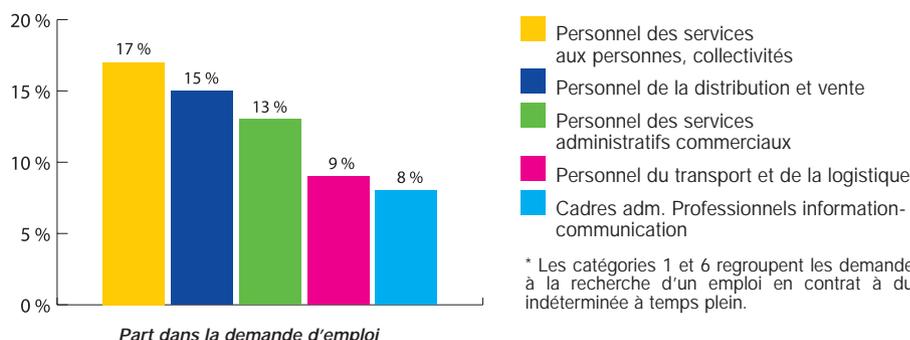
■ Par ancienneté au chômage

| | |
|---------------|--------|
| Moins de 1 an | - 16 % |
| 1-2 ans | - 28 % |
| 2-3 ans | + 7 % |
| Plus de 3 ans | + 33 % |

Profil des demandeurs par qualification à fin septembre 2006 (catégories 1+6) *

| | |
|---------------------------------|------|
| Ouvriers non qualifiés | 7 % |
| Ouvriers qualifiés | 14 % |
| Employés | 59 % |
| Agents de maîtrise, techniciens | 10 % |
| Cadres | 11 % |

Les 5 catégories professionnelles les plus recherchées par les demandeurs d'emploi inscrits à fin septembre 2006



2. Le profil des offres d'emploi

123

offres confiées à l'ANPE par les employeurs de la commune entre octobre 2005 et septembre 2006

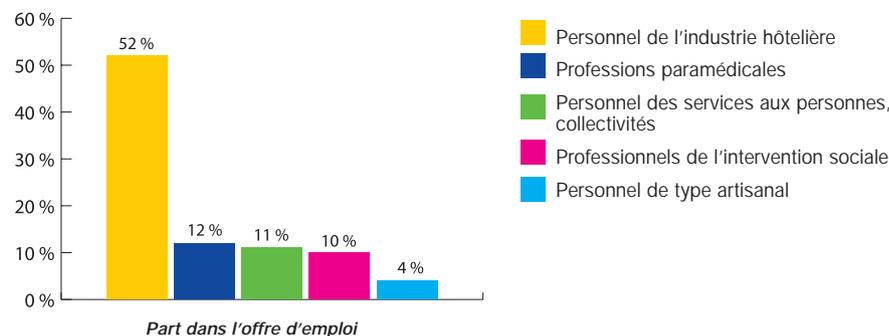
95 %

de ces offres ont été pourvues entre octobre 2005 et septembre 2006

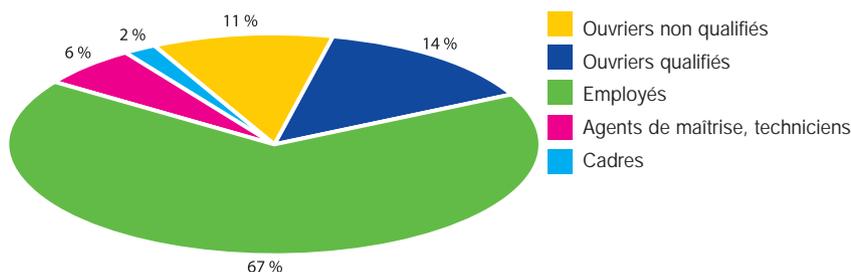
31 075

offres confiées à l'ANPE entre octobre 2005 et septembre 2006 au niveau départemental

Les 5 catégories professionnelles les plus recherchées par les employeurs de la commune entre octobre 2005 et septembre 2006



Répartition des offres par niveau de qualification entre octobre 2005 et septembre 2006



À la rencontre des artistes de Roy'Arts

Après avoir évoqué "Les caprices d'Éole" du 1^{er} au 10 décembre 2006 dans la salle d'exposition de la mairie de Royat et inauguré "Le Mur de la Treille" le 2 décembre, les artistes de Roy'Arts poursuivent leurs activités.



PHOTOS: ROY-ARTS

Vernissage de l'exposition "Huit jours en mai".

En 2007, vous avez pu les rencontrer dans la salle municipale d'exposition de Chamalières au mois de mars, au "Printemps de Gimeaux" les 14 et 15 avril, au casino de Royat pour "Huit jours en mai" du 7 au 14 mai, à l'Espace Animations (Coin du curiste) du 29 mai au 2 juin pour la semaine culturelle "Eaux en couleurs et musiques".

Venez découvrir les réalisations de Roy'Arts à la galerie des Galeries Lafayette à Clermont-Ferrand du 19 mai au 16 juin, sur le thème de "La route de la soie" : ce trait d'union entre civilisations, aux rives des déserts de l'Asie centrale, qui a fasciné tant

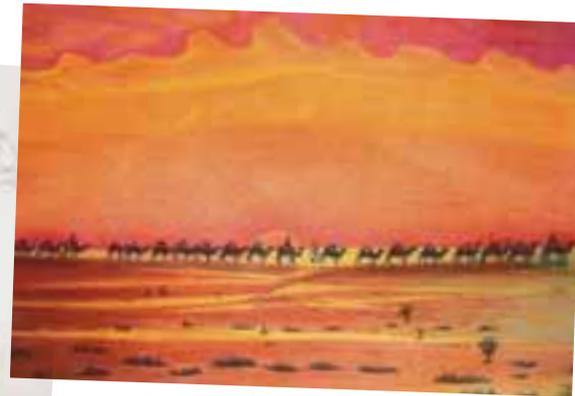
de voyageurs, a inspiré les membres de l'association. À la veille des vacances d'été, du 19 au 30 juin, dans la salle d'expositions de la mairie de Royat, vous serez accueillis, comme tous les ans, par les artistes pour le 11^e salon de Roy'Arts.

La saison se continuera par une exposition à Châtel-Guyon, au centre de la Mouniaude du 9 au 22 juillet et se terminera la première semaine de décembre, à la mairie de Royat sur le thème des métiers. Lecteurs de *Royat Contact*, n'hésitez pas à franchir le seuil de ces manifestations, les artistes seront heureux de vous rencontrer et de partager leur passion. ■

Nicole Gendraud :
"Regard de Mongolie".



R. Meunier : "Encre, gouache sur bristol".

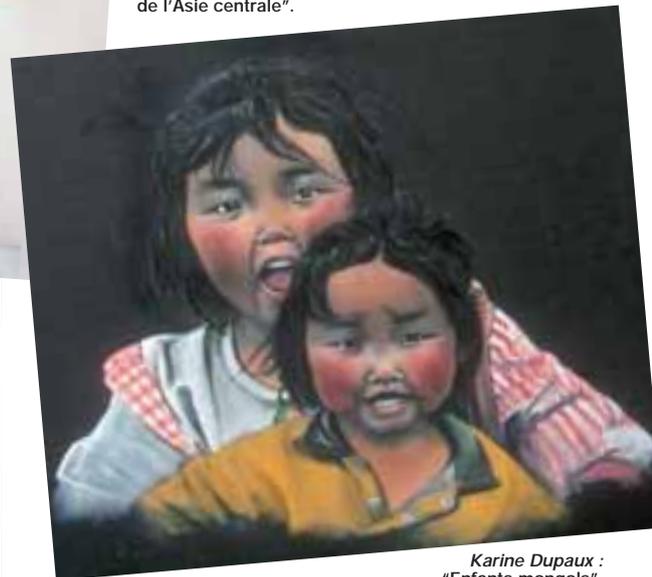


Michel Gendraud : "Dans les steppes de l'Asie centrale".

Huguette Chevalier :
"La petite tisserande chinoise".



Nicole Gendraud : "Une oasis de fraîcheur".



Karine Dupaux :
"Enfants mongols".

Bibliothèque pour tous

*Ouverte tous les jours
sauf jours fériés,
de 16 h 30 à 18 h 30,
du 1^{er} avril au 31 octobre,
le samedi de 10 h à 12 h.
Les horaires changent
l'hiver.*

Choix de livres parus et livres à large vision pour les déficients visuels. Grande diversité de livres adultes et enfants. Les bibliothécaires réalisent l'heure du conte à la crèche et à Mowgli, entretiennent des dépôts de livres dans des maisons de retraite et au CLSH, reçoivent les enfants du CLSH pour une heure de conte, animent "le livre en tête" pour les écoles primaire et maternelle, participent à des expositions culturelles. Tous ces services sont assurés par des bénévoles confirmés. Si vous êtes intéressé par des activités de bénévolat, prenez contact au 04 73 29 93 03 aux heures d'ouverture de la bibliothèque de préférence le mercredi pour avoir la responsable. ■



PHOTO : BPT

La bibliothèque du parc thermal

Bonjour ! Revoilà la "belle saison" ! La bibliothèque du parc thermal vous accueille donc du lundi au samedi matin depuis le 10 avril pour vous proposer les dernières parutions, éventuellement vous conseiller selon vos centres d'intérêt ; en effet, romans, romans historiques, policiers, biographies, récits de voyage... seront à votre disposition pour vous faire passer d'agréables moments. ■

Bibliothèque du Parc thermal

Ouverte à tous
1, place Allard (près de la porte Auraline)
du 10 avril au 13 octobre
tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h
(sauf samedi après-midi et dimanche)

À partir du 15 octobre
Lundi et mercredi de 15 h à 16 h 30
Samedi de 9 h 30 à 11 h
(cotisation annuelle 20 €)

Association Tape cartons



PHOTO : TAPE CARTONS

*L'association Tape cartons
a plus que doublé
le nombre de ses
adhérents et a tenu
sa première assemblée
générale.*

Les lundis, mardis, mercredis après-midi, de 14 h à 18 h, une joyeuse ambiance sévit au foyer (près de l'église) car beaucoup se retrouvent pour exercer leurs talents favoris "jouer aux cartes".

La cotisation s'élève à 10 € pour l'année et certains préfèrent donner 1 € par après-midi, mais s'ils viennent 10 fois, la carte leur est établie.



Les curistes peuvent bénéficier de ces mêmes tarifs car l'association est ouverte toute l'année.

La mairie nous fait bénéficier de confortables fauteuils et des tables élégantes. Le décor est parfait pour que vous sortiez de votre solitude et que vous veniez vous divertir. ■

**Pour tous renseignements : sur place au foyer
ou par téléphone : 04 73 29 98 48 / 06 62 35 73 07**

L'atelier de patchwork

Royat ouvrages passion a 10 ans

C'est lors des réunions hebdomadaires, le jeudi ou vendredi au choix, que les quilteuses réalisent de nombreux ouvrages selon des techniques différentes, conseillées par Nicole Desreumaux leur animatrice.

Au 1, avenue Pasteur, dans une ambiance chaleureuse et décontractée où rigueur, minutie, précision sont de mise, chacune peut développer sa créativité donnant des quilts traditionnels ou résolument contemporains.

Du 3 au 10 octobre 2007, l'atelier fêtera ses 10 ans d'existence en présentant sa nouvelle exposition à la mairie de Royat.

À cette occasion, une tombola sera organisée avec de nombreux lots ce qui permettra de faire un don au CCAS.

Heures d'ouverture de l'exposition : de 14 h à 18 h, tous les jours. Entrée libre. ■



Renseignements

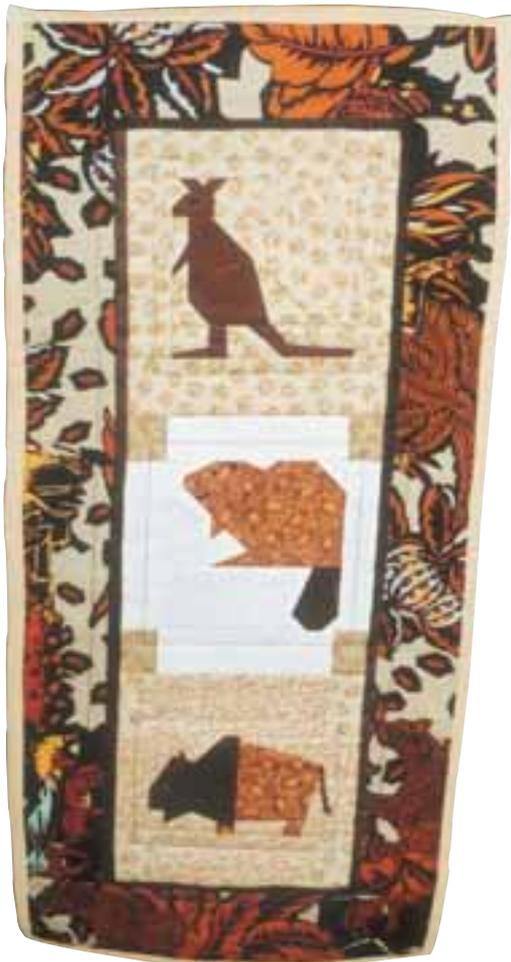
Atelier de patchwork
1, avenue Pasteur - 63130 Royat
Nicole Desreumaux - Tél. 04 73 91 56 38
Rosine Pintrand - Tél. 04 73 35 95 83

Les Baladins de Royat

Nous invitons toutes les personnes aimant la danse musette à venir nous rejoindre tous les mercredis après-midi pour passer un agréable moment, à la salle polyvalente de Royat de 15 h à 18 h 30.

Chaque mois, nous dansons au son d'un orchestre réputé et nous organisons deux sorties par an.

Nous serions heureux de vous compter parmi nous. À bientôt. ■



Les Ateliers **Bénévoles** de Royat

Les Ateliers de Royat savent allier la solidarité à l'échelon la plus proche... et la convivialité de leurs rencontres. Les années passent et les conditions de vie évoluent.

C'est ainsi que les ateliers sont confrontés à une diminution de leurs effectifs, pour des raisons diverses (maladies, déménagement vers des maisons de retraite, garde de petits enfants...). Cependant, loin de baisser les bras, les adhérents "retroussent leurs manches" pour assurer la mission qui leur a été dévolue : alimenter les disponibilités financières du centre communal d'action sociale de Royat pour contribuer à aider les personnes en difficulté de la commune.

Cette évolution des effectifs a nécessité une réorganisation, officialisée lors de la dernière assemblée générale du 20 octobre 2006. Le bureau se compose désormais de la façon suivante : présidente Anne-Marie Magaud, vice-présidentes Hélène Bergerolle,

Bernadette Salat, trésorier Louis Mathieu, trésorier-adjoint Jacqueline Jarry (plus animations des travaux pratiques), secrétaire Christiane Pitelet, secrétaire-adjointe Émilienne Virlogeuse (plus gestion des stocks). La vérification des comptes est confiée à Raymonde Domas et à Aline Dumas.

Le programme de nos travaux

Nous continuons à fabriquer les objets de base que vous aimez trouver dans nos ventes : tabliers et linges de toilette brodés, objets en bois peints, cintres, cache-pots, paniers, armoires à clés... coussins et sacs. Mais chaque année conserve sa particularité. 2005 fut l'année des 210 oriflammes pour le Saint Léger. En 2006, nous avons suivi avec attention le psychodrame vécu par le petit Chaperon Rouge, la grand'mère et le loup, en une seule poupée !... 2007 verra peut-être la percée d'une nouvelle vedette : Bécassine...

Tout récemment, nous avons eu le marché de printemps du 25 au 26 mai et dans le cadre de l'animation pour les curistes une séance de confection de broche-fleurs. ■



Nos prochaines ventes et animations

Le marché de Noël du vendredi 30 novembre au samedi 1^{er} décembre 2007.

Le jeudi 27 septembre : confection de décorations de Noël.

Madame, Monsieur

Si vous disposez d'un peu de temps libre, rejoignez les Ateliers Bénévoles pour travailler ensemble, pour les autres, dans une ambiance conviviale.

PHOTOS : ATELIER BÉNÉVOLES



La conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Royat

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Royat est intervenue en 2006 auprès de 25 familles ou personnes seules, pour apporter notre aide morale ou matérielle. Nous avons distribué des colis en provenance de la Banque alimentaire, soit 8 033 kg dans l'année.

Nous avons pu aider financièrement 19 personnes : aide pour le loyer, les impayés et les fins de mois difficiles qui menacent la situation familiale... grâce à votre soutien.

Nous nous impliquons aussi dans l'aide et le soutien à la recherche d'emploi et de logement ainsi que le suivi des formalités administratives des personnes que nous suivons.

Dans le cadre de notre action pour l'Afrique, nous avons expédié 5 colis (layette et divers) au foyer de charité d'Aledjo (lépreux) au Togo.

Vous pouvez nous aider : en faisant part de votre volontariat, en adressant votre don à la Sté de Saint-Vincent-de-Paul ou nous indiquer des personnes en difficulté afin que nous intervenions.

Renseignements :

→ Sté de Saint-Vincent-de-Paul de Royat : Guy Vezon, président

→ Sté de Saint-Vincent-de-Paul du Puy-de-Dôme :

Jean Bourdeau, président - Tél. 04 73 35 96 38



Courir à Royat

5^e édition "Foulées des 3 fontaines"

Dimanche 26 août 2007, l'association "Courir à Royat" vous accueillera pour courir dans la joie et la convivialité au 5^e anniversaire de la course "Foulées des 3 fontaines". Quatre épreuves ouvertes à tous, jeunes et adultes, licenciés ou non, seront à l'affiche.

Départ commun pour le 5,400 km à partir des minimes (1993) et le 10 km à partir des cadets (1991) ; mesurages officiels FFA. Les plus jeunes, école d'athlétisme et poussins (1996 à 2000), en découdront sur 1 000 m et les benjamins (1994-1995) sur 2 000 m.

Les horaires sont les suivants :

- 10 h : départ du 5,400 km (1 boucle) et du 10 km (2 boucles).
- 11 h 15 : départ du 1 000 m.
- 11 h 30 : départ du 2 000 m.

Le retrait des dossards

Il se fera dans la salle des Associations rue Jules-Ferry, le samedi 25 de 15 h à 20 h ou le dimanche 26 à partir de 8 h (dernier délai 9 h 30). Pour les licenciés, présentation obligatoire de la licence. Pour les personnes non licenciées, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied, datant de moins de 6 mois, sera exigé lors de l'inscription.

Les inscriptions ou renseignements

Ils pourront être pris auprès d'Yves Plantard au 06 66 96 60 61 ou de Christine Alder au 06 80 23 73 92 – des bulletins seront déposés en mairie et à l'office du tourisme – possibilité d'inscription sur notre site : www.fouleesdes3fontaines.org

Pour rejoindre l'arrivée sur le stade des écoles, les concurrents arpentent les rues de Royat sur le côté gauche. Celles-ci seront séparées par des barrières, les voitures roulant à droite dans le sens de la course. Des "signaleurs" seront postés aux différents carrefours pour le bon déroulement des courses. Une couverture d'assistance médicale sera assurée par la Croix-Rouge ainsi que la présence d'un médecin.

10 régions, représentées par 18 départements, ont participé aux "Foulées des 3 fontaines" depuis 2003 (1^{re} édition). "Petits et grands, nous vous attendons nombreux à cette manifestation que nous voulons amicale et festive." ■



Si vous souhaitez vous joindre à nous pour l'organisation, vous serez les bienvenus, nous avons toujours besoin de bénévoles. Nous vous en remercions d'avance. Vous pouvez contacter M. Yves Plantard au 06 66 96 60 61.

Vie de l'association

L'association s'agrandit ; à ce jour, elle compte 25 adhérents. Nous rappelons aux personnes désirant courir en groupe le samedi matin qu'elles peuvent prendre contact, pour tout renseignement, avec Yves Plantard.



PHOTOS : ACR

L'école des arts martiaux

La ligue d'Auvergne d'aïkido (FFAAA agréée Jeunesse et Sports) a organisé, en collaboration avec l'école des arts martiaux section aikido, un stage de Ligue animé par Alain Royer, 6^e dan et DTR de la Ligue d'Auvergne d'aïkido.

Ce stage, rassemblant une trentaine de pratiquants de toute l'Auvergne, a atteint deux objectifs :

- tout d'abord de 9 h 30 à 12 h 30, il a permis aux pratiquants de se préparer au mieux, aux examens dan (1^{er} et 2^e dan) qui se dérouleront le 2 juin à Châtel-Guyon. Les grades dan, grades d'État, sanctionnent la qualité de prestations et la maîtrise de connaissances techniques. Ils constituent également l'une des conditions nécessaires pour se présenter aux examens des brevets d'État. Les passages de grades sont organisés une fois par an avec nos homologues de la FFAB dans le cadre de l'UFA (Union des fédérations d'aïkido) et sont délivrés par la commission spécialisée des dans et grades équivalents (CSDGE) ;
- la seconde partie du stage a permis à 8 personnes de perfectionner leurs connaissances pédagogiques et techniques afin de se préparer au brevet fédéral UFA permettant d'encadrer au mieux les pratiquants.

M. Alain Royer, DTR, BE2, a donné ses conseils techniques et pédagogiques pour permettre aux enseignants de s'améliorer tant dans leur pratique que dans leur pédagogie.

La Section aikido a organisé en collaboration avec la Ligue un stage le 27 mai au complexe sportif du Breuil. Ce stage est animé par Micheline Tissier, 5^e dan, expert national.

Les horaires du stage ont été les suivants : 10 h - 12 h et 14 h 30 - 16 h 30. Ce stage était ouvert au public et a permis de découvrir l'aïkido, art martial japonais non compétitif.

Alain Royer organisera début juillet un stage d'été. Les horaires sont à disposition sur le site du club.

Une nouveauté pour la saison 2007-2008 pour la section jeunes : Caroline Chabanon a été reçue à l'école de la magistrature de

Bordeaux. Par conséquent, après 8 années consacrées à la section, elle nous quitte, triste et heureuse à la fois. Elle remercie vivement les enfants et parents pour la confiance, fidélité accordée et nous donnera de temps en temps des nouvelles de son nouveau parcours professionnel.

Catherine Montfort, également 1^{er} dan, prendra la suite de la "section enfants" et participe dès à présent aux cours afin de faire le lien avec la saison suivante.

Encore merci à Caroline pour son implication. L'école des arts martiaux invite ses adhérents et parents à une remise des ceintures ou grades le samedi 16 juin à 18 h salle de basket. Cette remise des récompenses sera suivie d'une collation et d'un pot pour clôturer dans la bonne humeur la saison.

Les sections judo, tai-chi-chuan, yosekan et aikido vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous début septembre. ■

Site Internet : <http://perso.orange.fr/artsmartiauxroyat/>



PHOTO : ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX

ASR

L'Association Sportive de Royat



C'est en décembre 1945 que M. François BAPT, instituteur à ROYAT, premier président de ASR, déclara en préfecture la constitution de notre association. L'annonce parut au Journal officiel en janvier 1946.



Le SOR en 1936.

PHOTO: ASR

Nous pouvons dire que notre association trouve ses origines dans le SOR (le Sport Ouvrier Royatais) qui existait avant guerre. Les premières activités de l'association furent l'athlétisme et le basket ; le premier challenge de basket-ball à la mémoire de Johanny Bernard, fut organisé le 1^{er} mai 1947.

En 1950, l'association obtient l'agrément Jeunesse et Sports.

Seront ensuite créées, en 1977, les sections football et gymnastique volontaire féminine. Dans les années 80, c'est au tour de la société des Boules Lyonnaises de Royat de nous rejoindre.

En 1982, notre association change de nom pour se dénommer ASRAC (AS Royat AC) fusion de l'ASR et du RAC (Royat Athlétique Club), autre club omnisports de la commune ; elle reprendra son nom d'origine en 1990.

Enfin, sont créées, sous l'impulsion de la municipalité de Royat, la section rugby en 1997, la section tennis en 1999 et la section volley-ball en 2001.

Plusieurs personnes se sont succédé au poste de président : nous pouvons citer notamment les noms de MM. Billet, Chalard,

Besse, Gras, MM. Roger Moret, René Guignabert, et plus récemment M. Patrick Valverde, mon prédécesseur.

Aujourd'hui, l'AS Royat compte 517 licenciés repartis dans six sections. Malheureusement depuis la fin de la saison 2005-2006, nous avons le regret de voir la section rugby cesser ses activités par manque de dirigeants (avis aux amateurs...).

L'AS Royat, c'est aussi trois écoles de formation labellisées par leurs fédérations respectives (football, tennis, basket-ball), des éducateurs sportifs formés et diplômés (brevet d'État), une cinquantaine de bénévoles, qui veillent chaque week-end au bon déroulement des rencontres sportives, assurent tout au long de l'année la gestion et le fonctionnement des sections, ce qui représente plus de 10 400 heures par saison. Aussi, depuis sa création, l'ASR n'a cessé de promouvoir à la fois la pratique du sport loisir et du sport compétition et développer le rôle éducatif dans la pratique sportive pour les jeunes, en valorisant le respect de soi et des autres.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles de l'AS Royat qui donnent sans compter de

leur temps pour la bonne marche et le développement de notre association. ■

Renseignements : www.as-royat.org

L'ASR est dirigée par un comité de direction composé de membres élus (par chaque section) et des membres de droit (ce sont les présidents de chaque section). Le comité de direction élit son bureau et son président.

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement chaque président de section.

→ **Football** : Martial Lagache 04 73 36 85 05

→ **Boules** : Alain Gamot 04 73 29 91 14

→ **Gym volontaire** : France Vernhes
06 62 18 89 28

→ **Basket** : Daniel Roignant 06 17 32 67 62

→ **Tennis** : Patrick Sarret 06 80 06 00 70

→ **Volley** : Christophe Cantaloube
06 89 93 56 16

→ **ASR** : Michel Plantard 06 16 48 16 42

www.as-royat.org



basket-ball__boules__foot-ball

gym. volontaire__tennis__volley-ball

ASR Royat Section tennis



Créée en 1999, la section tennis compte, en 2007, 170 licenciés évoluant dans différents championnats départementaux ou régionaux. La section organise deux tournois internes homologués, possède un club junior labellisé FFT.

PHOTOS : ASR TENNIS



Remise des tests des "balles" lors de la fête de fin d'année de l'école de tennis au camping Indigo à l'Oclède en juin 2006.



Mini-tennis : le groupe mini-tennis 2006 accompagné des initiateurs Daniel Dume et Françoise Huron dans la salle de tennis.



Club junior : les jeunes joueurs du club accompagnés de Rémi Dupre, enseignant B.E. Jeunes : les "ados" avec Patrick Brenon, enseignant B.E. lors d'une journée "Club junior" en mai 2006 au camping Indigo.



Tennis adultes

De l'initiation à la compétition en passant par le tennis loisir, tout est possible. Réservation de la salle de tennis ou du court de l'Oclède, cours collectifs adultes, de l'initiation à la compétition, tournois internes, championnats

par équipe, journée du club à l'Oclède, soirées conviviales.

École de tennis

À ce jour, 90 enfants de 5 à 17 ans sont inscrits en mini-tennis, école de tennis, club

junior et groupe de compétition. L'enseignement est dispensé par 2 professeurs brevet d'État et 3 initiateurs diplômés FFT. Stage pendant les vacances, tournois internes, compétitions individuelles, Championnats par équipe, examen en fin d'année. ■

ASR Royat

Section tennis compétitions



En 2007, 19 équipes engagées en championnat départemental ou prérégional : 8 équipes enfants (de 9 à 17 ans) dont 2 féminines 11 équipes adultes (senior, + 35 et + 45) dont 5 féminines.

PHOTOS : ASR TENNIS



Tournoi jeunes : le gagnant et les finalistes du tournoi "Royat/St-Genès-Champanelle" en juin 2006 (juge-arbitre : Claude Vergnot).



Tournoi dames : en septembre 2007, 1^{er} tournoi dames "Royat/Orcines/St-Genès-Champanelle".



Équipes seniors : l'équipe 1 féminine, finaliste au championnat du Puy-de-Dôme 1^{er} par équipe 2006 (1^{re} série), joue en pré-régional en 2007.



Équipes seniors : l'équipe 2 masculine, championne du Puy-de-Dôme par équipe 2006 (2^e série), 1^{er}, joue aux côtés de l'équipe 1 en série départementale en 2007.

ASR Royat

Un nouveau souffle sur la section basket



Petit historique : depuis l'origine de l'ASR, la section basket est une des bases solides de l'association, après une période de déclin, à une poignée de bénévoles ont mis en place une nouvelle politique et se sont fixés des objectifs.

Des projets pour avancer !

Saison 2000-2001 : trois projets commencent à se mettre en place, la labellisation fédérale de l'école de mini-basket, l'accession de nos garçons aux championnats régionaux, la création d'une équipe féminine.

2003 : une équipe féminine voit à nouveau le jour.

2005 : l'école de mini-basket est labellisée par la Fédération française de basket-ball.

2006 : l'équipe fanion masculine accède de nouveau aux championnats régionaux.

Durant cinq ans, ces projets ont été le moteur de la section, et ont pu se réaliser grâce à la persévérance et la participation de tous les bénévoles, de tous les joueurs et de tous les parents, trois composantes indissociables de la vie du club.

Le club n'entend pas en rester là et reste toujours ambitieux, nous nous sommes fixés d'autres objectifs pour les trois ou quatre années à venir :

Dans un premier temps, nous allons consolider les acquis, gommer les dysfonctionnements qui sont apparus cette année au niveau de l'école, maintenir les garçons dans leur championnat régional et consolider les 2 équipes féminines.

Deuxième étape, dès la saison prochaine : renforcer l'encadrement de l'école de mini-basket et mise en place d'un plan de formation continue englobant entraîneurs et joueurs, des jeunes jusqu'aux seniors, accéder rapidement avec les filles aux championnats régionaux, et accéder rapidement avec les garçons au championnat régional 1.



Plateau école mini-basket.

École de mini-basket

La labellisation des écoles de mini-basket est née de la volonté de la FFBB de promouvoir une démarche de qualité dans les clubs qui accueillent les plus jeunes des pratiquants. Le concept d'École française de mini-basket est né de la réflexion commune, au cours du Forum de mini-basket à Sablé-sur-Sarthe, de nombreux passionnés de mini-basket. Ensemble, ils ont voulu donner à ce sport une véritable identité, notamment sur les catégories les plus jeunes, celles-ci étant le plus souvent négligées dans les clubs et se trouvant confrontées à des règlements conçus par et pour des adultes.

Labellisation en 2005 plateau école mini-basket

L'objectif prioritaire reste : une amélioration conséquente de la qualité de la formation des jeunes. Pour cela le club vient d'étoffer son encadrement technique, et dispose pour la saison prochaine, chez les filles et les garçons, d'un groupe de qualité mais surtout déterminé.

Tout ce qui se fait au sein du club n'a qu'un seul but, permettre à tous les enfants de pratiquer un sport et leur proposer dans le temps d'acquérir un bon niveau de formation afin qu'ils prennent du plaisir à jouer, et leur apprendre la vie en collectivité (respect de l'adversaire, des copains ou copines, de son entraîneur).

Concernant ces jeunes, beaucoup de parents nous ont fait confiance depuis huit ans et nous les remercions, mais nous attendons d'eux encore plus afin de faire de ce club un moteur de la vie associative dans la commune. ■



Équipe minimes garçons.

Équipe minimes filles.



Labellisation en 2005.

ASR Royat Section football



Équipe qui a participé au 3^e tour de la Coupe de France à Paulhaguet.

Le football à Royat, ce sont 114 licenciés :
71 adultes,
4 (- 18 ans),
7 (- 15 ans),
6 (- 13 ans),
10 benjamins,
8 poussins
et 8 débutants.

PHOTOS : ASR FOOTBALL

Pour la saison 2006/2007, la section a engagé trois équipes seniors dans différents niveaux du championnat départemental. Après cinq années de disette... l'équipe fanion finit à la première place de sa poule, monte d'un échelon et jouera au niveau promotion la saison prochaine. Un grand bravo à tous les acteurs de cette réussite. Du côté des jeunes (un grand merci à nos amis d'Orcines qui gèrent l'Entente), les résultats des diverses catégories sont encourageants pour l'avenir. Malgré le fonctionnement des entraînements annulés ou tronqués dû aux intempéries et

par manque de salle couverte, les entraînements et les matches se déroulent au complexe sportif du Breuil. Si vous avez des dispositions pour diriger, encadrer, accompagner (surtout les enfants), vous serez les bienvenus. Rendez-vous à partir du mois d'août pour le commencement de la saison 2007-2008. ■



École de football saison 2006-2007.

ASR Royat Section gymnastique volontaire



Et, si on se remettait à la gym !!!

Rien de plus facile : rendez-vous au gymnase du Breuil avec France Vernhes. Là, dans une ambiance très conviviale, vous pouvez, tous les lundis de 19 à 20 h, vous adonner à une bonne séance de gym féminine : abdos, étirements, saut à la corde, balles, cerceaux. Puis, dès que le coucou envoie ses notes printanières et que le muguet montre son nez, on troque les baskets contre les chaussures de marche et on part pour 2 heures et plus arpenter les chemins alentour. Ah ! les bons moments à "tatasser" à s'oxygéner : fini le stress du boulot, oubliées les tracasseries des enfants... du mari... de la maison !!!!



PHOTO : ASR GYM

La fin juin arrive très vite (hélas !) et alors la cerise sur le gâteau : pour clore la saison on s'adonne cette fois à un petit repas dans un resto sympa des environs.

Ah ! J'oubliais : pour les balades, les bonnes années nous emmenons le sandwich et l'œuf dur au sommet de notre fétiche sommet.

Et voilà, l'année est écoulée, mais les "nanas" sont fin prêtes pour l'été et les maillots de bains bien portés !!!!!

Solange, France. ■

Pour s'inscrire : France Vernhes 06 62 18 89 28
 P.-S. : cette année, la G.V. fête ses 30 ans.

ASR Royat Section volley-ball



La section volley de l'AS Royat comprend une équipe mixte, composée de garçons et filles de tout âge. Est accepté au sein de l'équipe tout joueur/joueuse ayant des notions ou bases de volley, mais également des personnes ayant pratiqué le volley à un niveau plus élevé (FFVB).

Les entraînements

Ils ont lieu le lundi soir à partir de 20 h 30, et leurs durées varient en fonction du nombre de joueurs présents, généralement entre 1 h 30 et 2 h 30.

Ils sont composés de quelques exercices physiques, surtout à la reprise ou après une longue période de trêve, d'exercices basés sur la technique, et pour clôturer, d'opposition en match.

Le championnat

L'équipe est inscrite en championnat UFOLEP (volley détente, en opposition à la FFVB plus axée compétition) en promotion d'honneur.

Les matchs ont lieu en semaine, en soirée (de 20 h à 1 h du matin) et se déroulent dans une excellente ambiance : l'équipe qui reçoit a coutume d'organiser un repas d'après match avec l'équipe visiteuse.

Autres rencontres de fin de saison

En marge de ce championnat, nous avons la possibilité de participer à divers tournois, généralement situés en milieu / fin de saison, comme la coupe de printemps ou autres tournois basés sur le principe du 6 x 6, 4 x 4... tant en salle qu'en plein air.

Enfin, en toute fin de saison sont organisées des journées de sports-détente en plein air.



Dans cet agréable cadre qu'offre le début d'été (barbecue...), outre un petit tournoi de volley, chaque équipe a la possibilité de participer à d'autres activités comme des tournois de pétanque, de badminton, de tir à l'arc...



PHOTOS : ASR VOLLEYBALL

ASR Royat Section boules lyonnaises



La section boules lyonnaises vous propose la pratique de ce sport tous les jours d'avril à octobre dans un esprit convivial.



Cependant, ceux qui le souhaitent peuvent pratiquer la boule lyonnaise en compétition. En effet, il est très agréable de se retrouver les après-midi à l'ombre des marronniers du boulodrome, autour de l'équipe de bénévoles qui anime la section, présidée par Alain Gamot, pour disputer une partie et discuter

sur la meilleure manière de la mener à bien. Mais sous cet aspect tranquille se cachent de véritables compétiteurs, qui régulièrement obtiennent des résultats dans les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Contact : Alain Gamot

Groupe Autrement pour Royat

avec G.Tarrin & F. Christofeul

La Démocratie a parlé : plus de 85 % de Français se sont rendus aux urnes ce dimanche 6 mai 2007, pour élire leur nouveau Président de la République, à une large majorité.

Mais elle ne s'arrête pas là.

Va venir le temps des élections législatives les 10 et 17 Juin 2007, puis celui des municipales, dans moins de un an.

Nous invitons tous nos concitoyens de Royat qui se reconnaissent dans les valeurs de la Gauche : tolérance, progrès social, démocratie participative, ouverture, à nous rejoindre afin de les appliquer localement, afin de construire un futur pour notre ville. Nous voulons une Cité où le Lien Social existe, où la Solidarité ne soit pas un vain mot, où la Prospérité puisse s'épanouir, mais pas aux dépens de nos voisins, où chacun, à travers la Démocratie Participative, pourra prendre en main son vécu quotidien.

Nous voulons un Royat qui s'inscrive dans sa singularité au sein de l'Agglomération Clermontoise, en coopération avec le Département et la Région.

À nous d'écrire notre histoire, à nous d'écrire notre projet ; ensemble et nombreux, condition indispensable pour y arriver.
Pour cela, nos permanences vous sont ouvertes, le 1er mardi de chaque mois, salle des associations, à 18h30.

Prochains rendez-vous Mardi 05 Juin 2007

Mardi 03 Juillet 2007

Mardi 04 Septembre 2007

Pour tout contact

Françoise Christofeul 06 62 26 97 88

Groupe Royat Demain

Bientôt la fin du mandat !

L'association Royat Demain va être dissoute. Elle a été créée pour accompagner notre groupe dans son action municipale

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés, encouragés, à chaque instant, même aux moments les plus difficiles.

Nous avons fait notre possible pour défendre et agir pour notre commune, même si l'environnement n'est pas facile et l'opposition plutôt dans un comportement de destruction que force de proposition.

Nous avons osé des réalisations qui ont modifié Royat et qui vont modeler l'avenir. Ceci s'est fait tout en confortant notre situation financière, que tant de communes nous envient.

Bien sûr, il reste bien d'autres choses à faire !

Une autre équipe est en train de se créer, résolument tournée vers l'avenir, vers un nouvel horizon pour Royat, dans un esprit constructif pour Royat et ses habitants, à l'écoute de chacune et de chacun.

Ce dernier message doit de rappeler certaines vérités.

Jugez par vous-même, si l'UCPR est un groupe qui représente les habitants !

Un groupe composé seulement de 2 personnes pendant 3 ans, et 3 depuis octobre 2005. Un de ses membres est absent pendant la quasi-totalité des séances, plus de 45 fois depuis le début de mandat. Quelle représentativité !

Un président de l'UCPR, qui a démissionné au bout de 8 mois. Est-ce si difficile de remplir ses obligations vis-à-vis de ses électeurs ? Était-il vraiment à l'écart, puisque la pseudo-association des thermolucides n'agissait-elle pas pour compte ? Un groupe qui se revendique d'un parti politique pour présenter ses vœux, alors qu'il s'est présenté sans tendance politique auprès des électeurs. Chacun appréciera !

Ce rappel se veut seulement informatif, pour éviter une fois de plus les désinformations, pour que chacun se fasse une idée de ce type de comportement.

Afin de souhaiter bonne chance à toutes et à tous, voici ce qu'écrivait SÉNÈQUE "Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles".

Groupe UCPR

Enfin de bonnes nouvelles !!!

Le budget primitif 2007 est un budget de transition volontairement modéré avec les importants "restes à réaliser" des programmes d'investissements 2006 et qui prendront fin, pour les plus conséquents en 2007.

Suivant la même idée directrice et après 3 années de hausse de la part communale des taux des Impôts Locaux entre 2002 et 2005, la municipalité a décidé de marquer une pause en 2006 et 2007, "ROYATONIC" et Élection Municipale obligent...

En effet, la construction du Centre Thermoludique se termine. Comme chacun le sait, c'est, a priori, grâce à la vente de l'Hôtel Jeanne d'Arc que le budget initial de cet investissement s'équilibre. Heureusement, les précédentes municipalités avaient su constituer un patrimoine assez imposant qui, à ce jour, se réduit comme "une peau de chagrin". C'est un fait incontestable dû à la politique de la majorité municipale et l'on ne nous dit pas tout : par exemple, à quelles indemnités s'est situé le licenciement du Directeur de l'Établissement Thermal et de la SAEM Royat-Chamalrières Tourisme dans les budgets correspondants ?

Ce budget primitif n'oublie pas, non plus, les animations du Bourg. Côté festivités, comme chaque année, un nouveau thème a été arrêté au sein de la Commission Animation qui, malheureusement, ne s'est plus réunie dans son ensemble depuis

janvier 2005. Conseiller d'opposition, Président des commerçants et Représentant des habitants de Royat ne sont plus conviés aux réunions. Le thème abordé pour 2007 a un nom évocateur : "EAUX en couleurs et musique". C'est un bis repetita du Festival de l'eau que nous avons lancé avec l'Association des commerçants et la participation de la mairie en juin 1997. Cette animation est reprise en 2007 pour l'anniversaire des 10 ans d'"AQUALIA". Nous en sommes fiers et très honorés.

Chers amis,

À l'heure où nous rendons cet article, nous serons à deux jours du 2^e tour des élections présidentielles. Nous souhaitons que le Président de la République Française nouvellement élu, le soit avec une participation des électeurs encore plus importante qu'au 1^{er} tour. La Démocratie n'en sort que grandie et nous espérons que cet élan se confirmera lors des élections à venir...

Pour tout contact

Aledo.marcel@wanadoo.fr - Tél. 06 62 64 20 36

claudpracros@hotmail.fr - Claude Pracros

hugues.dauzet@wanadoo.fr - Nicole Wagenaar



salon maurice

Artisan coiffeur

hommes
juniors
enfants

15. av. Jean-Jaurès
63130 Royat

04 73 35 97 69
sur rendez-vous

Hôtel** LE CESAR

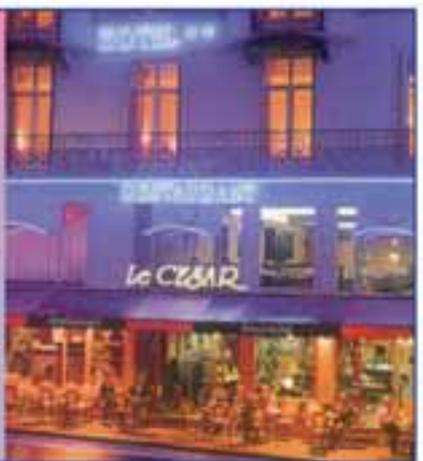
Restaurant

Bar

Glacier

6, place Allard

0473 35 80 15
Site : hotel-lecesar.fr



CHARCUTERIE *Dunand*



Traiteur - Rôtisserie
Plats cuisinés

-  Toutes réceptions
du particulier à l'entreprise
-  Spécialités maison
-  Portage de repas à domicile

25, rue Nationale - Royat - 04 73 35 81 84

Confiserie - Chocolaterie

La Royale

Maison fondée en 1941
Dépositaire
La Marquise de Sévigné

6, boulevard Vaquez
63130 ROYAT

Tél. 04 73 35 80 30
www.chez.com/laroyale



Exclusivité
* le Coeur de Royat *





messagerie internet : ASTREM2@wanadoo.fr

ASCENSEURS

Monte-charge • Monte-plats

PORTES AUTOMATIQUES

SAV toutes marques

Siège social : 15, rue des Frères Montgolfier
63170 AUBIERE

04 73 15 12 70

Fax 04 73 28 92 44

Royatonic,
30 nouveaux logements
locatifs en 2007.

**A Royat,
l'Ophis
aménage
votre cadre
de vie.**

Ophis
Rue des Courtaux - Clermont Ferrand
www.ophis.fr

**der
dôme**
Une invitation à la propriété
www.clerdome.com

ALACA SARL

Murs en pierres et briques
Sablage - Jointage
Rénovation
Terrassement
Toute maçonnerie

ALACA a participé
à la réalisation de Royatonic

CLERMONT-FERRAND

04 73 25 22 78
06 14 77 84 12



66, Rue des Courtaux
63000 Clermont Ferrand
Tél : 04 73 26 30 77
Fax : 04 73 27 29 81

L'INGENIERIE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Charpente traditionnelle
Charpente lamellé collé
Charpente industrielle
Ossature bois
Mixte bois béton
Mixte bois acier



LE TOIT DE ROYATONIC © MAIRIE DE ROYAT

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE VOILLAT ET FILS NEUF ET RÉNOVATION

Impasse Tamisier
63130 ROYAT

Tél. 04 73 35 93 08
Fax. 04 73 35 90 41

Entreprise agréée "QUALIBAT"



BOB'S PIZZA

04 73 29 93 43

**RESTAURANT
SUR PLACE ET A EMPORTER**

108 avenue de Royat • Chamalières

LIVRAISON GRATUITE
Secteurs de livraison : Royat, Chamalières, Ceyrat, Clermont centre.

A MIDI, CARTE DE FIDÉLITÉ PERSONNELLE PROPOSÉE • CARTE DE FIDÉLITÉ LIVRAISON - LE 10^e PRODUIT OFFERT

horaires midi : du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h 30
Livraisons ➔ horaires soir du lundi au samedi de 18 h 00 à 22 h 30

Fermeture le dimanche



Philippe FRADIN
PROFESSEUR DE YOGA
PRATICIEN EN AYURVEDA
SURTOUT MARCHÉ AFGHANE

**YOGA INTEGRAL
MARCHÉ AFGHANE
AYURVEDA - DIETETIQUE
REMISE EN FORME GLOBALE
RELAXATION - SOPHROLOGIE**

INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE
POUR TOUT BUDGET

04 73 35 68 44
06 88 70 64 57

CHAMALIÈRES - ROYAT
DOMBASNE - CLERMONT-FD

Buire

À VOTRE SERVICE À

- CLERMONT-FD 04 73 27 56 93
9 et 11 Boulevard Loucheur
- CHAMALIÈRES 04 73 36 73 75
94, Avenue de Royat
- COURNON Z.I. 04 73 69 39 67
17, rue Saint-Exupéry

MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PARE-BRISE • DÉPANNAGE

www.buire.com



SCTARL DEBOST

- OPC
- SPS
- Diagnostics techniques
- Maîtrise d'œuvre d'exécution

112, boulevard des Etats-Unis • 03200 Vichy • Tél. 04 70 98 11 32 • Fax 04 70 32 75 95
bertranddebost@wanadoo.fr



TAILLERIE DES VOLCANS • Bijouterie - minéralogie

12, boulevard Vaquez - 63130 ROYAT
Tél. 04 73 35 98 66 - Ouvert toute l'année

Assurances et Finances - www.agf.fr/chaizytete

Michel CHAIZY

Agent Général
Tél. 04 73 37 02 12
e-mail : michel.chaizy@agents.agf.fr




69, boulevard Berthelot - BP 456 - 63012 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1



Des professionnels près de chez vous

ROYAT CENTRE AUTOS

- Vente véhicules neufs et occasions (recherche personnalisée)
- Mécanique
- Carrosserie
- Prêt de véhicule
- Contrôle technique
- Location de véhicules



49, B^d Barrieu 63130 ROYAT ■ tél. 04 73 35 82 20 ■ www.royatcentreautos.com



ATA

Artisans TAXIS associés
de l'agglomération Clermontoise

04 73 29 99 99

www.ata63.com

BOULANGERIE - PATISSERIE

Des Dômes



Yves et Chantal SERRE

24, Rue Nationale - 63130 ROYAT

04 73 35 80 72

Au Coup' Faim

10 Place Charles de Gaulle 63400 CHAMALIERES

04 73 37 11 03

MARBRE BORRO



gmp
COURTADON

Route de Malauzat
63119 CHATEAUGAY
Tél. 04 73 87 67 33
Fax 04 73 87 62 80
sarl.borro@wanadoo.fr

3, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 91 48 51
Fax 04 73 92 00 72
www.sarlborro.com



AMBULANCES ARNAUD

- Ambulances V.S.L.
- Toutes distances
- Véhicules climatisés

Siège social: 6, rue Lavoisier
63110 BEAUMONT

www.ambulance-arnaud.com

04.73.15.33.15

Clermont-Fd | Beaumont | Royat



NOUVELLE
DIRECTION

SPAR



SUPÉRETTE - PARKING

Ouvert 7 j/7

du lundi au samedi de 7 h 15 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30
et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Place Joseph Claussat - Royat - Tél. 04 73 29 96 67

AGENCE LE PARIOU



"*Tout l'immobilier près de chez vous*"

TOUTES LOCATIONS ET NÉGOCIATIONS IMMOBILIÈRES

8, boulevard Vaquez - 63130 ROYAT
Tél. 04 73 35 90 96 - Fax 04 73 35 92 24
www.le-pariou.fr



Depuis 1978
Le cintra
Bar-Pub Brasserie

Avec les beaux jours, profitez de la terrasse !



Ouvert tous les jours à partir de 11 h
Fermé le lundi
Av. Abbé Védrières (place Allard)
63130 ROYAT
04 73 35 95 50

| | | |
|--|---|---|
|  <p>SALON de COIFFURE <i>Utilise les</i> Produits "LA BIOSTHETIQUE" Huiles essentielles Extraits de plantes</p> |  <p>Thermes Coiffure 18, rue Nationale ROYAT 04 73 35 96 58</p> |  <p>INSTITUT CAPILLAIRE <i>En 2 heures</i> RECONSTITUTION Capillaire Fixation permanente</p> <p>INSOUPÇONNABLE</p> |
|--|---|---|



Agence ROYAT **CENTRE FRANCE** **Agence CHAMALIÈRES**
10 bis, avenue Jean-Jaurès **Banque Assurance Immobilier** 48 bis, avenue de Royat
Tél. 0 810 400 328 Tél. 0 810 400 280



Le BINIOU
Crêperie - Restaurant - Bar
42, avenue de la Vallée
63130 ROYAT
Tél. 04 73 35 82 41

LES PHARMACIENS DE ROYAT À VOTRE SERVICE

| | |
|--|---|
| <p>PHARMACIE EXBRAYAT (anciennement pharmacie des Thermes) Docteur EXBRAYAT 6, boulevard Vaquez Tél. 04 73 35 81 24</p> | <p>PHARMACIE CLAVEL-FRADIN 2, rue Nationale Tél. 04 73 35 83 41 Fax 04 73 29 91 65</p> |
|--|---|